



# SCB

## Femmes et Hommes au Mali



Edition 2

Février 2024

Publication 2024

INSTAT BP 12, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000 [Tel:\(+223\)  
20 22 24 55 / 20 22 71 45 / CNPE 20 23 54 82](tel:+22320222455). Email:  
[cnpe.mali@afribone.net.ml](mailto:cnpe.mali@afribone.net.ml) Website: [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)

Copyright© 2024 Institut National de la Statistique (INSTAT)

# Table des matières

Sigles et abréviations .....	iii
L'égalité des sexes .....	vi
L'égalité des sexes au Mali .....	vii
Législation de l'égalité des sexes au Mali.....	viii
Population.....	15
Santé .....	27
Education.....	53
Marché du Travail .....	76
Revenu, Ressource et Conditions de vie .....	97
Violence et crime.....	108
Pouvoir et Influence.....	117
Gouvernance et Sphère de décision .....	121
Communication .....	124
Bibliographie .....	126

## Sigles et abréviations

AN	Assemblée Nationale
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
BCG	Bacille Calmette et Guérin (Vaccin antituberculeux)
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CM	Chef de Ménage
CNDIFE	Centre National de Documentation et de l'Information sur la Femme et l'Enfant
CPN	Consultation prénatale
DEP	Direction des Etudes et de la Planification Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
DNPEF	
DNS	Direction National de la Santé
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-M	Enquête Démographique et de Santé au Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
EMOP	
F	Femme
FAPH	Faculté de Pharmacie
FDPRI	Faculté de Droit Privé
FDFU	Faculté de Droit Public
FHG	Faculté d'Histoire et Géographie Faculté des lettres, des langues et des sciences du langage
FLSL	
FMOS	Faculté de Médecine et Odontostomatologie
FSEG	Facultés des Sciences Economiques et de Gestion Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education
FSHSE	
FST	Faculté des Sciences et Techniques
G	Garçon
H	Homme
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISA	Institut des Sciences Appliquées

ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISFRA	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
IUG	Institut Universitaire de Gestion
IUT	Institut Universitaire de Technologie
Km	Kilomètre
MGF	Mutilation Génitales Féminines
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
ND	Non disponible
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
PENTA	Pentavalent
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SIDA	Syndrome Immuno - Déficience Acquis
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
ULSHB	Université des lettres et Sciences Humaines de Bamako
USJPB	Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

# Equipe d'élaboration

## Coordination

Dr Arouna SOUGANE, Directeur Général de l'INSTAT

## Equipe technique du Mali :

- ⇒ Dr Siaka CISSE, INSTAT ;
- ⇒ Aminata COULIBALY, INSTAT ;
- ⇒ Kissima SIDIBE, INSTAT ;
- ⇒ Sékou HAIDARA, INSTAT ;
- ⇒ Amadou KONE, INSTAT ;
- ⇒ Ankoundia Gaston SODIO, INSTAT ;
- ⇒ Clément DENA, CNDIFE.

## Appui Technique de la Statistique Suède (SCB)

- ⇒ Linda LARSSON ;
- ⇒ Vitor MIRANDA.

## L'égalité des sexes

« Être égal ne signifie pas être identique ». L'égalité dont il est question concerne l'égale répartition des tâches, rôles et responsabilités dans la société. L'égalité des droits fondamentaux des humains. Il s'agit également de l'équité au sens d'une juste redistribution des responsabilités, rôles et un accès équitable aux ressources.

**Egalité** : Toutes les personnes ont un droit égal à la même protection et au même bénéfice de la loi, quelles que soient les circonstances. L'égalité signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et jouissent pleinement de leurs droits.

**Le Genre** : en définissant le concept genre une série de terminologie a été développée qui sont entre autres le milieu social, les disparités/inégalités, les relations sociales, le rapport homme-femme, le comportement, les environnements social, économique et culturel. Le genre est défini comme l'identité sociale qui définit des caractéristiques, des comportements, des attitudes et/ou des valeurs aux hommes et aux femmes.

**Le sexe** : Défini comme étant des différences biologiques physiologiques entre homme et femme. Les différences sont universelles et sont déterminées à la naissance. Ex : l'accouchement, et l'allaitement sont propres à la femme.

**Équité** : Traite les individus de manière équitable/juste afin d'assurer l'égalité de résultats. L'équité conduit à l'égalité, l'égalité ne conduit pas forcément à l'équité.

**Discrimination** : "La discrimination fondée sur le sexe indique toute exclusion ou restriction faite sur la base des

rôles respectifs des hommes et des femmes et de leurs relations mutuelles, privant un être humain de la pleine jouissance des droits de la personne".

### **La situation des femmes et des hommes devrait être visible dans les statistiques**

L'analyse des rapports sociaux selon le genre permet de mettre en valeur et d'expliquer le déséquilibre général que l'on peut constater dans les relations entre les femmes et les hommes, l'importance des rôles selon le sexe dans le partage du pouvoir, la prise de décision, la division du travail, tant au sein du ménage que dans la société en général.

### **L'égalité des sexes au Mali**

Le concept genre peut être défini comme : « Un système de bi catégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) q».

Le genre se distingue donc du sexe : il va au-delà des attributs biologiques pour s'intéresser à la différence sociale. Le concept de genre permet donc de penser les relations entre femmes et hommes en termes de rapports sociaux.

Le genre est ainsi l'identité construite par l'environnement social des individus : la masculinité ou la féminité ne sont pas des données naturelles mais le résultat de mécanismes de construction et de reproduction sociale. Consciemment ou inconsciemment, la société s'organise selon le paradigme des « choses des hommes » et des « choses des femmes », au point que l'on se convainc qu'il existe des

domaines ou des niveaux de domaines socialement réservés à tel ou tel des deux sexes.

## Législation de l'égalité des sexes au Mali

- 1966 La convention internationale de l'ONU sur les droits économiques sociaux et culturels a été signé par le Mali le 16 décembre 1966. Le texte est ratifié le 16 juillet 1974.
- 1979 La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies.
- 1973 La Convention sur les droits politiques des femmes ratifiée en 1974 et la Convention sur la nationalité de la femme mariée ratifiée en 1973
- 1981 Au niveau africain, le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples le 21 Juin 1981 et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique.
- 1985 Le Mali a signé la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes le 5 février 1985 et l'a ratifiée le 10 septembre 1985.
- 1985 Au niveau international, le Mali a souscrit à l'ensemble des traités et conventions sans émettre de réserves dont la plus importante concerne la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Le Mali est partie prenante à

cette Convention depuis septembre 1985 et a ratifié le protocole additionnel en septembre 2000. La CEDEF, aux termes de l'Article 3, engage les États parties.

- 1992 La loi n°092-020 du 23 septembre 1992 portant Code du travail. Il existe également au niveau de la rémunération un écart moyen en défaveur des femmes salariées de l'ordre de 15% dans le secteur privé et de 30% dans la fonction publique en violation de l'article 95 du Code du travail 10 et de la Convention n°100 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'égalité de rémunération.
- 1992 Au niveau national, la Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination et proclame dans son préambule, la défense des droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale. La Constitution malienne s'attache à garantir les droits et libertés sans discrimination ainsi que la séparation et la diversification des pouvoirs en vue de préserver l'État de droit.
- 1999 Le Comité National d'Action pour l'éradication des pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant et le Programme National de lutte contre l'excision ont été créés en vue de lutter contre les MGF Mutilations Génitales Féminines par le décret n°99 157 PRM du 16 juin 1999.

- 1999 Au Mali, aucune loi n'interdit les mutilations génitales féminines. Une circulaire de 1999 du Ministère de la santé (n°0019/MSPAG-SG du 7 janvier 1999) interdit la pratique des MGF dans les établissements de santé. En 2002, le gouvernement a également mis en place un programme national de lutte contre l'excision (Ordonnance n°02-053/P-RM du 4 Juin 2002).
- 1999 La Loi 99 – 046 du 28 décembre 1999 Portant loi d'orientation sur l'éducation Le droit d'aller à l'école s'exerce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race ou la religion.
- 1985 Le Mali a signé et ratifié sans réserve la Convention pour l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes respectivement en février 1985 et septembre 1985, et a ratifié le protocole additionnel à ladite Convention en septembre 2000.
- 2001 La Loi n° 01-709 du 20 aout 2001 portant sur l'égalité dans le mariage : Dans les textes, il n'existe aucune discrimination entre l'homme et la femme dans l'accès à la justice, les deux époux ayant la pleine capacité civile. Cependant, cette capacité peut être limitée « par le mariage ou par la loi » et elle est effectivement limitée par les dispositions du code des personnes et de la famille concernant le mariage.
- 2001 La Loi n° 01-082 du 24 aout 2001 relative à l'assistance judiciaire, décret n° 06-426/P-RM du 6 octobre 2006. Ni l'aide juridictionnelle ni la

loi sur l'assistance judiciaire, qui pourrait soutenir les femmes en quête de justice ne sont pas effectives.

- 2002 Loi n°02-044 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction : Les organisations de défense des droits des femmes ont réussi à faire inclure dans la loi sur la santé de la reproduction deux exceptions à la prohibition de l'avortement.
- 2002 L'ordonnance n° 02-02/PRM du 22 mars 2000 portant le code domanial et foncier a reconnu la coutume comme mode d'accès à la propriété foncière. Or de façon coutumière, les femmes n'ont pas accès à la propriété.
- 2006 Le Mali a également ratifié la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006 ;
- 2006 La loi n° 06-045 du 5 septembre 2006 portant loi d'orientation agricole adoptée le 16 août 2006, dispose que la politique de développement agricole vise à assurer la promotion des femmes et des hommes qui vivent dans le respect de l'équité entre les milieux rural et urbain.
- 2008 Le document-cadre pour 2008-2012 de la Politique Nationale Genre malienne était axée sur le renforcement des capacités économiques des femmes, le développement du leadership féminin et l'approche genre des projets et programmes.

- 2009 L'institution du mariage au Mali reflète les discriminations durables que subissent les femmes au Mali. Le bras de fer qui a opposé le législateur et le gouvernement aux autorités religieuses, a vu la victoire écrasante du fondamentalisme religieux entre le Code adopté en 2009 et celui promulgué en 2011.
- 2011 La Loi n°11-080/AN-RM portant Code des personnes et de la famille du 2 décembre 2011. Parmi les dispositions discriminatoires pour la femme, il faut relever les articles 316, 319, 366 et 373 du code des personnes et de la famille. Ces articles disposent que « la femme doit obéissance à son mari », « le mari est le chef de famille [...] Le choix de la résidence de la famille appartient au mari », « La femme divorcée ne peut contracter un nouveau mariage avec un délai de trois mois<sup>19</sup> » et ce délai est de quatre mois lors du décès du mari. Derrière la notion d'obéissance, il y a celle de soumission et donc de la rupture de l'égalité homme/femme.
- 2012 La loi n°2012-023 du 12 juillet 2012 relative à la lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilés
- 2012 La lettre circulaire n°0554/MJ-SG du 12 octobre 2012 sur les mesures de prise en charge juridique des cas sur des exactions suite à la crise au nord Mali.
- 2015 Le 12 novembre 2015, la loi instituant un quota de femmes pour promouvoir la parité dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, a

été adoptée avec 115 voix pour, 22 contre et 3 abstentions. Le 1er article fixe une proportion d'au moins 30% de personnes de chaque sexe pour les nominations dans les institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publics par décret, arrêté ou décision.

- 2016 Le Décret N°2016 -0022 / P-RM du 15 Janvier 2016 portant nomination des membres du gouvernement dont six femmes Ministres sur trente-deux.
- 2017 L'adoption du nouveau code pénal et code de procédure pénale.

## Guide pour les lecteurs

Les informations contenues dans ce document proviennent principalement des enquêtes nationales et recensements entrepris par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), ainsi que des données administratives provenant d'autres ministères, départements et organismes gouvernementaux. La source est fournie pour chaque tableau ou graphique.

La plupart des tableaux et des graphiques donnent des nombres absolus et / ou des proportions exprimées en pourcentages (%) chez les femmes et les hommes. En outre, certains tableaux ou graphiques sont désagrégés par région ou milieu de résidence.

### **Explication des symboles :**

- na : non appliqué
- --- : Pas d'observation
- ND : Non disponible.

Dans certains tableaux ou graphiques, des régions de Tombouctou, Gao, Taoudenit, Ménaka et Kidal ne sont pas renseignés faute des données à cause de l'insécurité.

# Population

La Population au Mali présente plusieurs caractéristiques démographiques qui diffèrent selon le sexe. Elle croit de façon régulière au fil des années et réside majoritairement en milieu rural.

## Mouvement de la population de 1921 à 2022

De 1921 au dernier Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2022, la population du Mali ne cesse d'accroître. Elle est passé de 2 475 000 habitants en 1921 à 22 395 489 habitants en 2022. La baisse du nombre de la population de 1946 à 1951 serait due à la sous-estimation de celle-ci par les administrateurs coloniaux.

### Evolution de la population malienne de 1921 à 2022, (en nombre)

Année	Population
1921	2 475 000
1931	2 856 000
1946	3 797 000
1951	3 347 000
1956	3 708 000
1976	6 394 918
1987	7 728 011
1998	9 968 933
2009	14 528 662
2018	19 418 000
2020	20 537 059
2021	21 112 000
2022	22 395 489

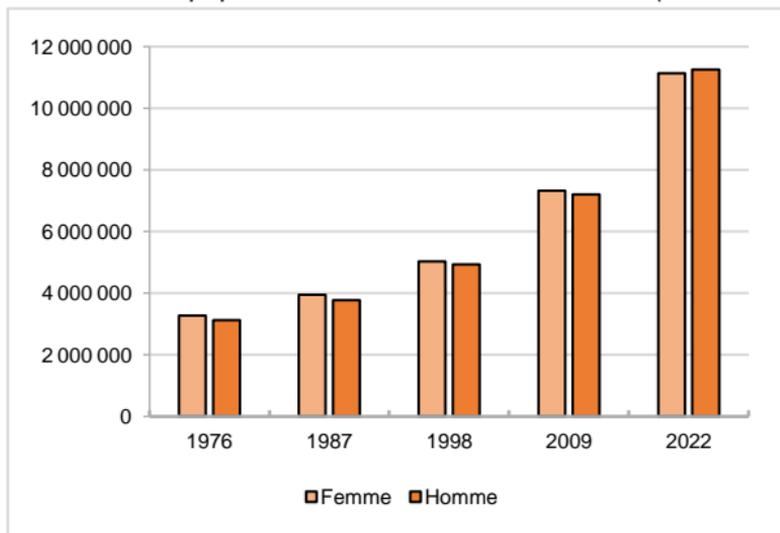
*NB : 1921 à 1956 et 2018 à 2021 sont des projections et RGPH 2009, RGPH 2022*

*Source : INSTAT, DNP, RGPH*

## Taille de la population malienne, 1976-2022

La taille de la population malienne s'est plus que doublée en espace de trente-trois ans. L'écart entre la population du RGPH 1998 et 2009 est beaucoup plus marqué. Cette forte augmentation de la population peut être expliquée d'une part par la baisse de taux de mortalité et d'autre part par le maintien du nombre moyen d'enfants par femme qui tourne au tour de 6 enfants. Durant ces trois décennies, l'effectif des femmes reste légèrement supérieur à celui des hommes. En plus, la population malienne est caractérisée par son extrême jeunesse. En 2022, l'effectif des femmes est inférieur à celui des hommes contrairement aux autres années de 1976 à 2009.

*Evolution de la population malienne de 1976 à 2022, (en nombre)*



Source : INSTAT, RGPH 1976-2022

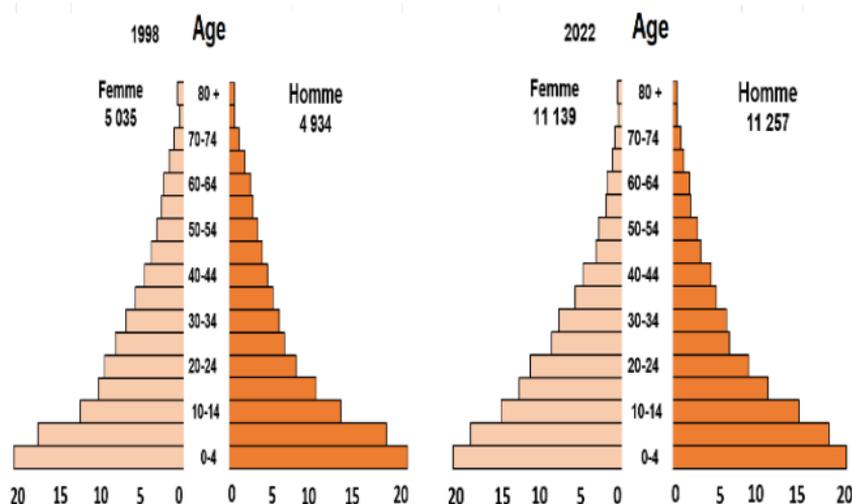
## Structure par sexe et âge de la population malienne en 1998 et 2022

La forme des pyramides des âges de la population malienne n'a pas pratiquement changé du troisième recensement de 1998 au dernier recensement de 2022.

Ces pyramides sont caractérisées par une forme élargie à la base et rétrécie au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Cette forme est caractéristique d'une forte fécondité.

Si les femmes étaient plus nombreuses que les hommes en 1998, on constate que les hommes sont devenus plus nombreux en 2022 que les femmes.

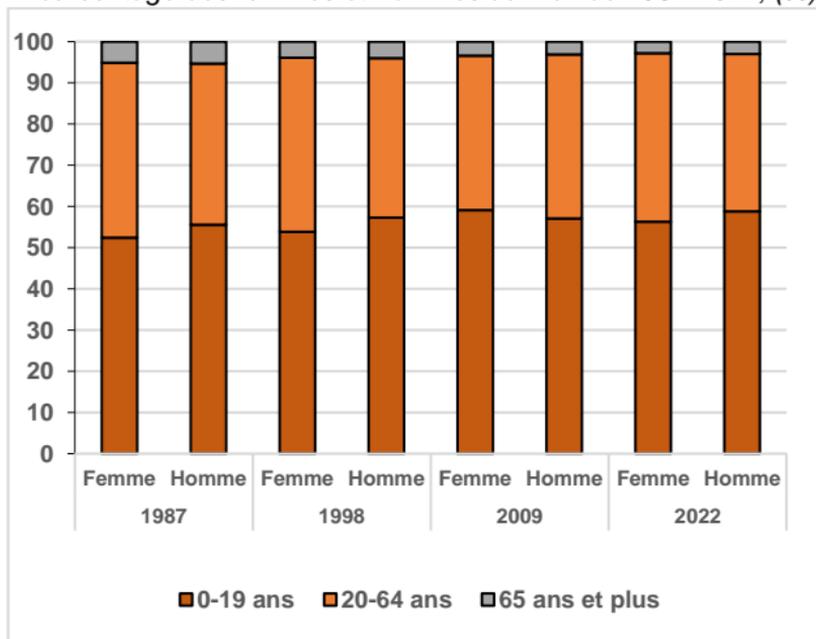
*Pyramide des âges de la population malienne, 1998 et 2022, (en % et nombre en 1000).*



Source : INSTAT, RGPH 1998 et 2022,

La répartition de la population malienne par groupe d'âge du RGPH-1987 au RGPH-2022 montre que quel que soit le sexe, les personnes âgées de moins de 20 ans sont beaucoup plus représentées dans la population. Par contre, les personnes âgées sont moins représentées quel que soit le sexe.

*Pourcentage des femmes et hommes au Mali de 1987-2022, (%)*

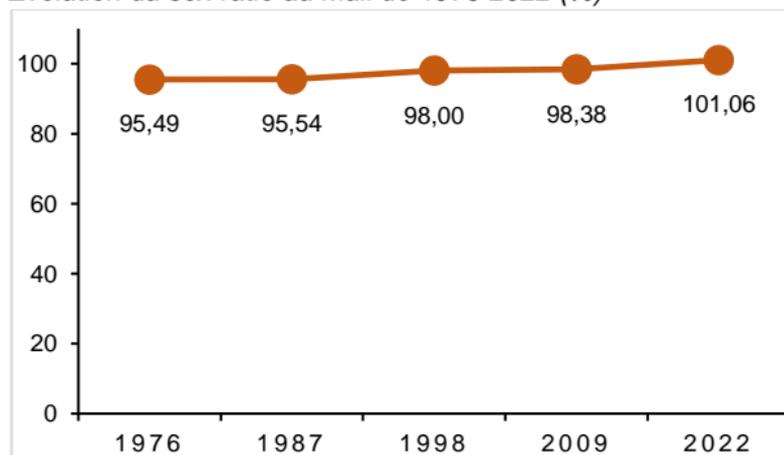


Source : INSTAT, RGPH 1987, 1998, 2009, 2022

## Sex-ratio de 1976-2022

Durant la période 1976-2009, on note que les femmes sont plus représentées dans la population malienne que les hommes. Dans l'ensemble, pour le recensement de 1976, il y avait au total 95 hommes pour 100 femmes dans la population malienne. Ce rapport a augmenté au fil du temps et est un peu plus de 98 hommes pour 100 femmes en 2009. En revanche, en 2022, on constate qu'il y a plus d'hommes que de femmes soit 101 hommes pour 100 femmes.

*Evolution du sex-ratio au Mali de 1976-2022 (%)*



Source : INSTAT, RGPH 1976, 1987, 1998, 2009, 2022

## Statut marital de la population 12 ans et plus, 2009 et 2022

Les femmes mariées monogames sont plus nombreuses en 2009 et qu'en 2022 par rapport aux autres statuts matrimoniaux avec respectivement 37,3% et 41,7%. On constate une légère diminution de proportion des femmes célibataires de 2009 à 2022 avec un taux passant de 29,2% à 28,1%.

La proportion des hommes mariés monogames a augmenté de 2009 à 2022 en passant de 35,7% à 38,9%. On constate que 47,9% des hommes âgés de 12 ans et plus étaient des célibataires en 2009 et 43,5% l'étaient en 2022 soit une baisse de plus de 4 points.

### Statut matrimonial des 12 ans et plus au Mali, 2009 et 2022 (en % et en nombre)

Statut matrimonial	Distribution par sexe			
	2009		2022 <sup>1</sup>	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Célibataire	29,2	47,9	28,1	43,5
Marie(e) monogame	37,3	35,7	41,7	38,9
Marie(e) polygame	26,7	15,1	23,2	12,8
Veuf/veuve	5,8	0,7	3,5	0,3
Divorcé/séparé	0,8	0,4	1,0	0,4
Union libre	0,1	0,1	2,6	4,0
<b>Total</b>	100	100	100	100
<b>Effectif</b>	<b>4 283 479</b>	<b>4 021 041</b>	<b>6 567 115</b>	<b>6 325 141</b>

Source : INSTAT, RGPH, 2009 et 2022

<sup>1</sup> Les effectifs ont été ajustés pour intégrer les non déclarés sur le statut matrimonial en 2022.

## Personnes âgées de 60 ans et plus

La répartition des personnes de 60 ans et plus révèle que, à l'exception des recensements de 1987 et 2022 où il existe presque une parité entre les femmes et les hommes au regard des pourcentages 50% de part et d'autre, les femmes sont moins nombreuses que les hommes, selon les résultats des recensements de 1998 et de 2009.

**Evolution de l'effectifs des personnes âgées de 60 ans et plus au Mali, 1987-2022, (en % et en nombre).**

Année	Effectif		Distribution%	
	Femme	Homme	Femme	Homme
1987	299 146	294 715	50	50
1998	292 247	308 440	49	51
2009	346 405	366 064	49	51
2022	512 385	517 808	50	50

Source : INSTAT, RGPH 1987, 1998, 2009, 2022

## Indice Synthétique de Fécondité (ISF), 1987-2018

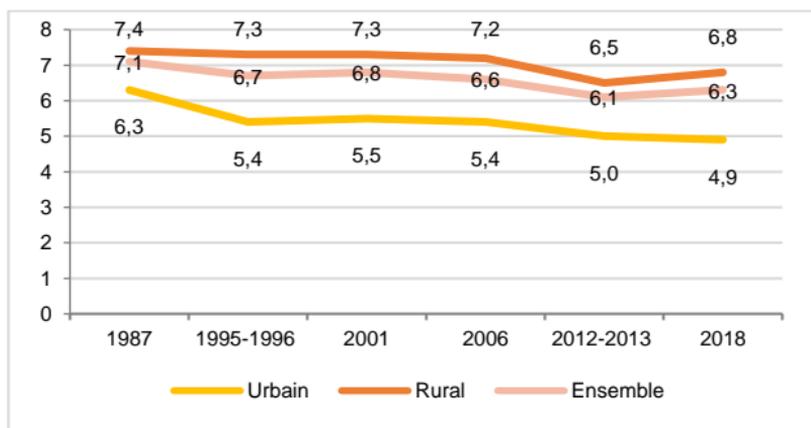
L'analyse du graphique montre une évolution de l'ISF à la baisse entre 1987 et 2018. L'ISF est passé de 7,1 en 1987 à 6,8 en 2001 puis à 6,3 en 2018. Néanmoins, on note que l'ISF a très légèrement augmenté entre l'EDSM-V de 2012-2013 et l'EDSM-VI de 2018, passant de 6,1 enfants par femme en 2012-2013 à 6,3 enfants par femme en 2018. Par contre, l'ISF avait baissé entre l'EDSM-IV de 2006 et l'EDSM-V de 2012-2013, passant de 6,6 enfants par femme en 2006 à 6,1 enfants par femme en 2012-2013. Ces fluctuations de l'ISF entre 2006 et 2012-2013 et entre 2012-2013 et 2018 sont probablement dues à des sous-

déclarations de naissances lors de l'EDSM-V de 2012-2013.

La baisse de l'ISF est imputable en partie à l'utilisation des méthodes modernes de la contraception par les femmes qui a augmenté de 5% en 1987 à 15,4% en 2018. Bien que d'autres méthodes contraceptives soient utilisées par les femmes mais la plus dominante est celle la méthode moderne (*RF : graphique Proportion (%) des femmes maliennes qui utilisent la contraception au moment de l'enquête, 1995/96-2018*).

Comparativement au niveau du milieu de résidence, l'ISF est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit l'année de l'enquête d'EDSM. De 2012-2013 à 2018, il a légèrement augmenté de 6,5 à 6,8 en milieu rural tandis qu'il a baissé en milieu urbain de 5 à 4,9 pendant la même période.

**Evolution du nombre moyen d'enfants par femme (ISF) au Mali, 1987-2018, (en nombre).**



Source : INSTAT, EDSM 1987, 1995, 2001, 2006, 2012, 2018

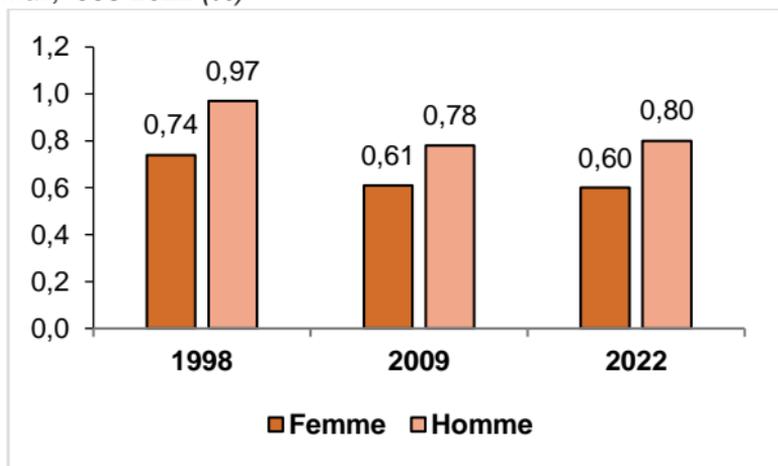
## La population vivant avec un handicap

Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres [Manuel\_agent\_recenseur\_RGPH5].

La proportion des femmes (tout âge) vivantes avec un handicap a baissé de 1998 à 2009 en passant de 0,74% à 0,61% puis diminué légèrement en 2022 à 0,6%. De façon générale, on constate une diminution de proportion de femmes vivantes avec un handicap entre 1998 et 2022.

Chez les hommes (tout âge), on constate que la proportion des personnes vivantes avec un handicap a évolué en dent de scie où elle a baissé entre 1998 et 2009 en passant de 0,97% à 0,78% pour remonter à 0,80% en 2022.

*Evolution de la proportion des personnes handicapées au Mali, 1998-2022 (%)*



Source : INSTAT, RGPH 1998, 2009, 2022

## **Chef de ménage selon l'état matrimonial**

Dans le foyer en couple, le mari est considéré très généralement comme le chef de ménage. En absence de ce dernier la femme assure la fonction du chef de ménage mais toujours en ayant en contact avec lui qui se trouve soit à l'intérieur du pays ou en dehors du pays pour des raisons économiques dans certains cas.

On constate que 21,7% des ménages dirigés par les femmes sont mariées monogames en 2022. Le Mali étant un pays d'émigration par excellence, les hommes quittent le foyer très souvent à la recherche du bien-être économique notamment les zones d'orpaillage et aussi en dehors du pays.

Les ménages dirigés par les hommes mariés monogames sont nombreux par rapport aux autres régimes familiaux avec un taux de 73,8% en 2022. Ainsi, on constate que le pourcentage des hommes veufs est faible soit 1,1%. Contrairement aux hommes, on constate que le niveau du taux de veuvage chez les femmes cheffes de ménage est très important soit 64%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que plusieurs femmes ont perdu leur mari notamment militaire dans le conflit que le pays ait connu depuis 2012. Aussi elle pourrait être liée également au décès des maris polygames de plus de deux épouses.

## Répartition des chefs de ménage<sup>2</sup> maliens par le statut matrimonial en 2022 (en % et en nombre)

Statut	Femme	Homme
Marié monogame	21,7	73,8
Marié polygame	7,0	24,2
Célibataire (jamais marié(e))	0,6	0,7
Divorcé(e) / séparé(e)	6,7	0,2
Veuf (veuve)	64,0	1,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>253 756</b>	<b>2 783 677</b>

Source : INSTAT, RGPH 2022

## Chefs de ménages maliens par groupe d'âge

Les chefs de ménages femmes sont plus nombreuses dans les groupes d'âges de 35-44 ans en 1998, de 25-29 ans en 2009 et de 45-54 ans en 2022 avec respectivement 21,2%, 21,0% et 23,9% tandis que les hommes sont plus nombreux dans les groupes d'âges de 35-44 ans avec respectivement 26,7% en 1998, 26,4% en 2009 et 30,2% en 2022. Quel que soit le sexe, on note une faible proportion des Chefs de ménages dans le groupe d'âge le plus jeune (15-24 ans). En outre, on constate que les femmes sont représentées à ce niveau d'âge que les hommes quelle que soit l'année.

---

<sup>2</sup> Le Ménage est une personne ou un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant dans le même logement ou dans la même concession, prenant leur repas ensemble ou par petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche du groupe, et dépendant du point de vue des dépenses d'une même autorité appelée « **chef de ménage** ». Le chef de ménage est la personne qui est reconnue comme tel par l'ensemble des membres du ménage.

**Répartition des chefs de ménages maliens par groupe d'âge de 1998 à 2022 (en % et en nombre)**

Groupe d'âge	1998		2009		2022	
	F	H	F	H	F	H
15-24	10,0	4,6	12,5	4,5	3,2	1,1
25-34	18,6	23,4	21,0	25,3	15,6	16,3
35-44	21,2	26,7	19,8	26,4	23,3	30,2
45-54	19,5	19,4	18,8	19,7	23,9	23,1
55-64	16,2	14,0	14,3	13,1	17,3	16,5
65 ans et plus	14,7	12,0	13,6	11,0	16,7	12,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>193 927</b>	<b>1 420 537</b>	<b>297 732</b>	<b>2 003 979</b>	<b>253 756</b>	<b>2 783 677</b>

Source : INSTAT, RGPH 1998, 2009 et 2022

## Santé

Le Mali a adopté en 1990, une politique sectorielle de santé et de population qui est basée sur la stratégie des soins de santé primaires, la stratégie africaine de développement sanitaire et l'Initiative de Bamako. Cette politique a été reconfirmée par la Loi d'orientation sur la santé n° 02 – 049 du 22 Juillet 2002 qui précise ses grandes orientations sur l'amélioration de la santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire et la recherche d'une plus grande viabilité et performance du système de santé.

Un Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) sert de cadre pour la mise en œuvre de la politique sectorielle. Le décret n°01/115/PM-RM du 27 février 2001 définit les missions des différents organes en charge de l'orientation, de la coordination et de l'évaluation du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS).

Le premier PDDSS, issu de la politique de santé adoptée en 1990, a couvert la période 1998-2007 et a été exécuté à travers deux programmes quinquennaux suivant l'approche sectorielle ; le PRODESS I (Programme de Développement Sanitaire et Social) de 1998 à 2002 et le PRODESS II de 2005 à 2009. Ce dernier a été prolongé à 2011 pour l'aligner sur le cycle du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011.

Un deuxième PDDSS (2014-2023) a été élaboré en 2013 avec un retard imputable à la crise politico sécuritaire que

le pays a traversé à partir de 2012. Un troisième programme de développement socio-sanitaire (PRODESS-III 2014-2018) a été élaboré et mis en œuvre en tenant compte du contexte marqué par la crise sociopolitique que le pays traverse. Le PRODESS-III a été prolongé à 2019 pour éviter le vide programmatique lié au retard accusé dans l'élaboration de la deuxième tranche du PDDSS 2014-2023.

L'élaboration du PRODESS-IV (2020-2023), deuxième tranche quinquennale du PDDSS 2014-2023, a été entreprise en estimant que les résultats de l'évaluation à mi-parcours du PRODESS-III réalisée en 2017 restaient d'actualité. Le PRODESS-IV est en phase, non seulement, avec le CREDD mais aussi avec les ODD.

## **Contraception**

L'analyse des données montre que la connaissance des femmes sur les méthodes contraceptives augmente de 2006 à 2018 quel que soit sur type de méthode. Pour n'importe méthode, le niveau de connaissance est passé de 74,6% en 2006 à 93,4% en 2018. Dans ce même ordre, le niveau de connaissance chez les hommes a augmenté en passant de 89,1% à 96,1%. Le niveau de connaissance de la méthode moderne s'est amélioré chez les femmes avec 73,5% contre 93,2% et chez les hommes également en passant de 88,9% à 96,0% de 2006 à 2018

On constate que les femmes et les hommes ont un faible niveau de connaissance de la méthode traditionnelle que celle de la méthode moderne quelle que soit l'année.

## Evolution de la connaissance des méthodes contraceptives, 1995-2018 (en %)

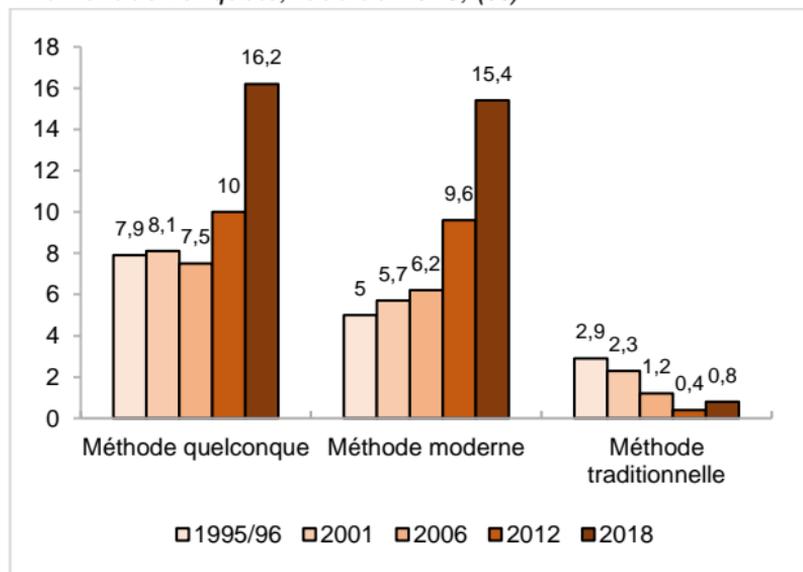
Connaissance de contraception	1995/96		2006		2012		2018	
	F	H	F	H	F	H	F	H
N'importe quelle méthode	67,5	85,6	74,6	89,1	84,5	95,3	93,4	96,1
Méthode moderne	65,4	84,2	73,5	88,9	84,3	95,1	93,2	96,0
Méthode traditionnelle	42,3	62,4	33,9	56,2	55,4	63,2	56,8	62,6

Source : INSTAT, EDSM 1995/96, 2006, 2012 et 2018

## Utilisation de la contraception par les femmes

Hormis l'utilisation des méthodes traditionnelles de la contraception, on observe une augmentation de la proportion de femmes qui utilisent la contraception entre 2006 et 2018. Globalement, on constate que même si la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes reste relativement faible, elle tend à augmenter au fil des années, passant de 5% en 1987 à 6,2% en 2006 et à 15,4% en 2018. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'utilisation des méthodes modernes par les femmes.

*Proportion des femmes maliennes qui utilisent la contraception au moment de l'enquête, 1995/96-2018, (%)*

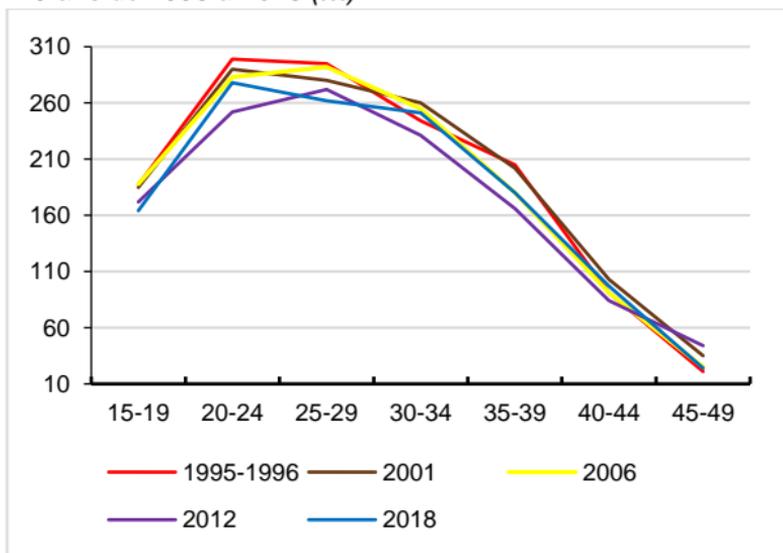


Source : INSTAT, EDSM 1995/96, 2006, 2012, 2018

### **Naissances tardives (plus de 40 ans)**

Le niveau de fécondité au Mali reste élevé puisqu'une femme donne naissance en moyenne à 6,3 enfants en fin de vie féconde. En 2018, c'est au niveau du groupe d'âges de 20-24 ans que le niveau de la fécondité est le plus élevé (278‰). À partir de 25 ans, les taux de fécondité tendent à diminuer pour atteindre un niveau beaucoup plus faible à 40-44 ans (97‰). Les résultats des six enquêtes EDS du Mali indiquent que, globalement, la fécondité tend à diminuer lentement au cours du temps. On constate une certaine similarité de l'allure des courbes des taux de fécondité par âge. Elles augmentent toutes de la même manière, atteignant leur maximum entre 20-24 ou entre 25-29 ans avant de décroître progressivement.

*Fécondité, par âge : tendances Naissances pour 1 000 femmes, Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de la tranche d'âge de 15-49 ans de 1995 à 2018 (%).*



Source : INSTAT/EDSM-1995-1996, 2001, 2006, 2012-2013 et 2018

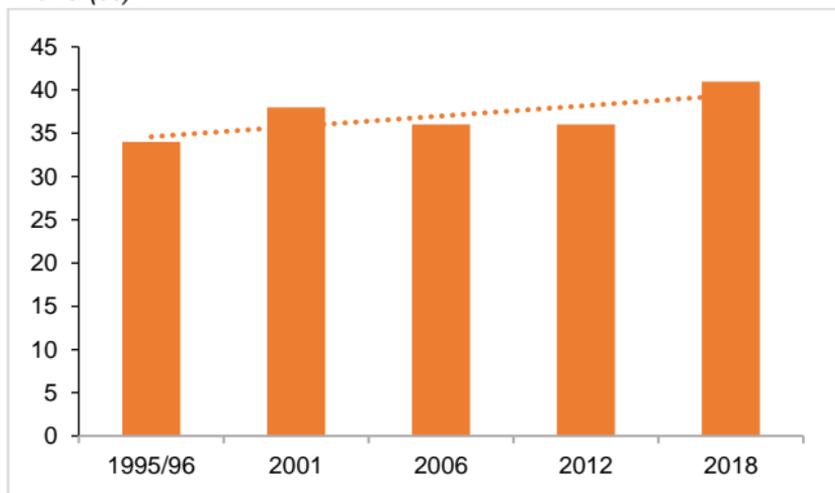
Une grossesse tardive est une grossesse chez une femme de plus de quarante ans. Globalement, les résultats montrent une fécondité qui tend à diminuer lentement au cours du temps pour les femmes de 40 ans et plus.

### **Satisfaction de la demande en contraceptif moderne<sup>3</sup>**

La demande globale en planification familiale pour les femmes de 15-49 ans en union n'a pratiquement pas varié depuis 2001 ; elle était estimée à 38% en 2001, puis à 36% en 2006 et à 41% en 2018.

<sup>3</sup> Proportion de demande satisfaite par les méthodes modernes est Utilisation actuelle de la contraception (n'importe quelle méthode moderne) sur les Besoins non satisfaits + utilisation actuelle de la contraception (n'importe quelle méthode)

*Satisfaction de la demande en contraceptif moderne de 1995 à 2018 (%).*

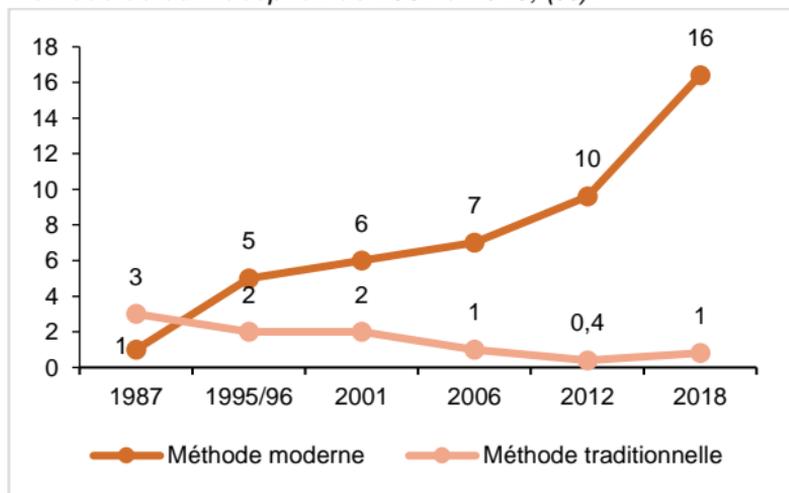


*Source : INSTAT/EDSM-1995-1996, 2001, 2006, 2012-2013 et 2018*

## **Taux de prévalence de la contraception**

Globalement, on constate que même si la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union reste relativement faible, elle tend à augmenter au fil des années, passant de 1% en 1987 à 6% en 2001 et à 16% en 2018.

*Pourcentage de femmes actuellement en union qui utilisent une méthode de contraception de 1987 à 2018, (%).*



Source : INSTAT/EDSM-1987, 1995-1996, 2001, 2006, 2012-2013 et 2018

## Taux de mortalité de la population

L'analyse du tableau montre que le taux de mortalité des adultes a connu une diminution de façon générale entre 2006 et 2018. Cette évolution est en dent de scie car elle a baissé de 2006 à 2012 pour augmenter de 2012 à 2018 soit respectivement un taux de 4,25‰, 2,74‰ et de 3,61‰. Cette baisse de mortalité de 2006 à 2018 pourrait s'expliquer par l'amélioration du plateau technique sanitaire des hôpitaux à travers les efforts consentis par l'Etat du Mali et ses partenaires.

Les hommes ont été plus touchés que les femmes quelle que soit la période d'enquête de 2006 à 2018.

**Evolution du taux brut de mortalité des personnes âgées de 15 à 49 ans au Mali, 2006-2018 (‰)**

<b>EDSM</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Ensemble</b>
2006	3,88	4,62	4,25
2012	2,66	2,82	2,74
2018	3,54	3,68	3,61

Source : INSTAT, EDSM 2006, 2012 et 2018

L'analyse des données du tableau montre une augmentation du taux de mortalité entre 2012 et 2018. En 2012, le taux de mortalité chez les femmes est de 2,7‰ et 2,8‰ chez les hommes.

En 2018, le taux de mortalité chez les personnes âgées de 15 à 49 ans est de 3,54‰ chez les femmes et de 3,68‰ chez les hommes pour la période des six mois précédents l'enquête.

Le groupe d'âge le plus touché chez les femmes est celui de 40 à 44 ans avec 7,26 ‰ tandis que chez les hommes le groupe d'âge le plus touché est celui de 45-49 ans avec 6,68‰.

**Taux de mortalité par âge et sexe au Mali, pour les 6 mois précédents EDSM-2012 et 2018 (‰)**

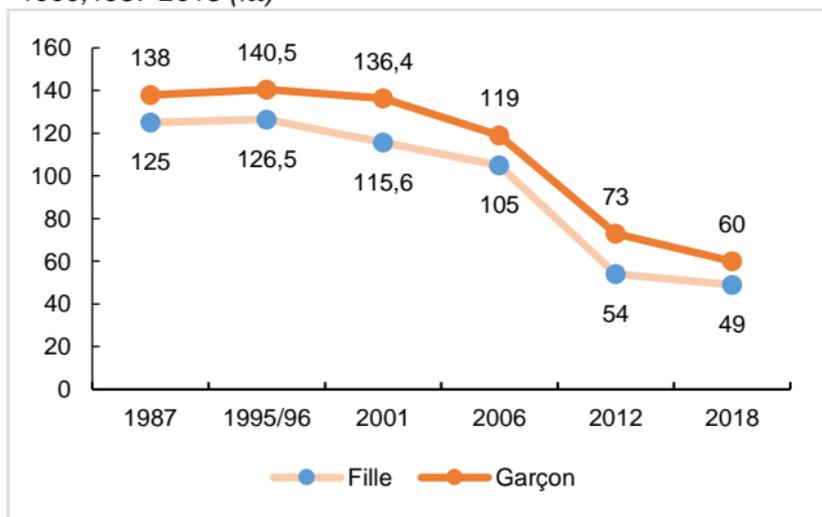
<b>Groupe d'âge</b>	<b>EDSM-2012</b>		<b>EDSM-2018</b>	
	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
15-19	1,6	2,6	2,34	2,13
20-24	2,0	2,1	2,89	2,92
25-29	2,9	2,2	2,52	3,11
30-34	2,7	2,3	3,37	4,02
35-39	2,3	2,6	4,17	4,72
40-44	3,5	7,1	7,26	5,91
45-49	6,2	3,3	6,51	6,68
<b>15-49</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>3,54</b>	<b>3,68</b>

Source : INSTAT, EDSM 2012-2018

## Mortalité des enfants

Malgré les programmes et politiques sanitaires mis en œuvre par le gouvernement du Mali en faveur de l'amélioration de l'état de santé de la population malienne, le risque pour un enfant de mourir avant de fêter son premier anniversaire ou avant d'atteindre l'âge de 5 ans reste encore plus élevé. Toutefois, ce risque suit une diminution soutenue au fil des années. Quelle que soit l'année de l'enquête, on constate que les garçons courent beaucoup plus de risque de mourir que les filles. En ce qui concerne le quotient de mortalité des enfants âgés de moins d'une année, il ressort en 2012 que ce quotient est de 54 pour 1000 chez les filles contre 73 pour 1000 chez les garçons. Cette proportion a baissé en 2018 à 49 décès pour mille filles et à 60 décès pour mille garçons.

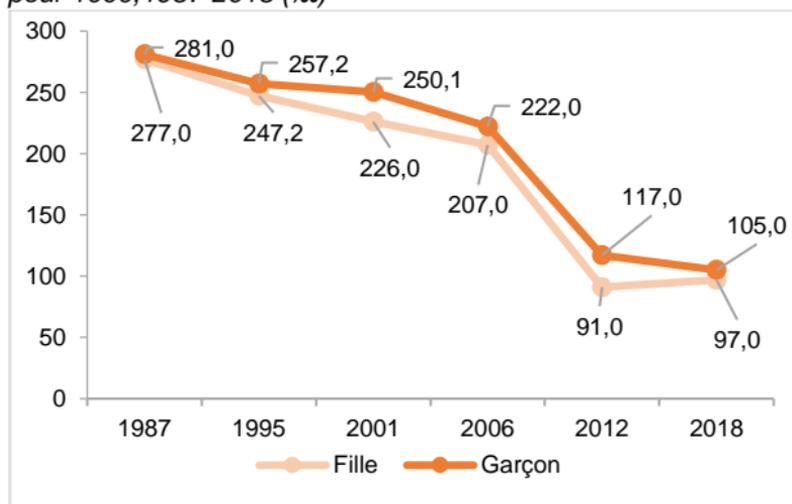
*Evolution du quotient de mortalité infantile (0 à 1 an) pour 1000, 1987-2018 (‰)*



Source : INSTAT, EDSM, 1987, 1995, 2001, 2006, 2012 et 2018

Le quotient de mortalité de moins de 5 ans c'est à dire le risque que court un enfant de mourir avant d'atteindre 5 ans exacts. Comme le quotient de mortalité infantile, ce quotient suit aussi une diminution au fil des années. Dans l'ensemble, quelle que soit l'année d'observation, les garçons courent plus le risque de ne pas atteindre leur cinquième anniversaire que les filles. En 2012, ce quotient est de 91 pour 1000 chez les filles contre 117 pour 1000 chez les garçons. On constate qu'en 2018, ce quotient de mortalité a diminué à 97 décès pour milles filles et à 105 décès pour milles garçons.

*Evolution du quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000, 1987-2018 (%)*



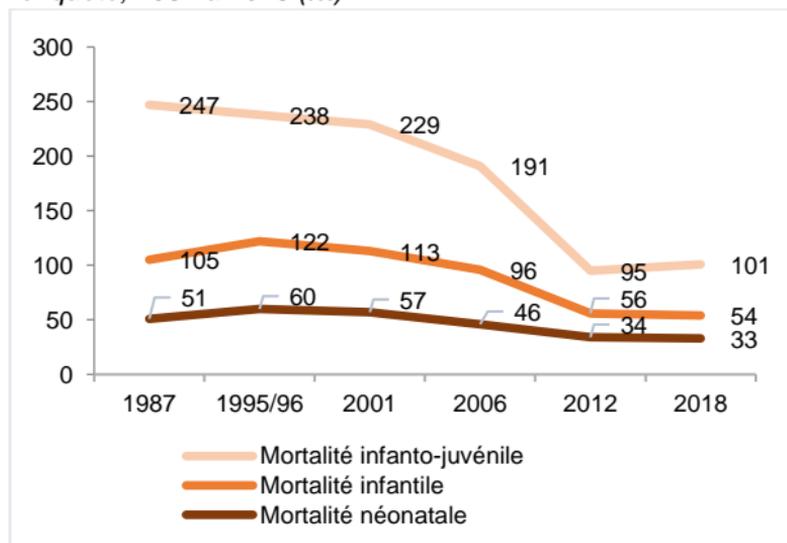
Source : INSTAT, EDSM 1987, 1995, 2001, 2006, 2012 et 2018

Le graphique ci-dessous présente les tendances des quotients de mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile depuis la première Enquête Démographique et de Santé

(EDSM-I,1987). Globalement, on observe une baisse continue de la mortalité des enfants notamment à partir de 2001. Estimé à 113‰ en 2001, le quotient de mortalité infantile est passé à 54‰ en 2018. Les indicateurs estimés lors de l'enquête de 2012 semblent montrer une légère hausse de la mortalité infanto-juvénile entre 2012 et 2018 mais cela pourrait être due à une sous-estimation liée à des sous-déclarations importantes de décès lors de l'EDSM-V de 2012-2013 en raison notamment du contexte sécuritaire de l'époque marqué par l'insécurité dans toute la partie septentrionale et dans quelques localités du centre du pays.

Par contre en 2018, le quotient des mortalités infantile et néonatale a baissé respectivement à 54‰ et à 33‰.

*Décès pour 1 000 naissances vivantes par période de 5 ans avant l'enquête, 1987 à 2018 (‰)*



Source : INSTAT, EDSM 1987, 1995, 2001, 2006, 2012 et 2018

## Evolution du quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000

L'évolution du quotient de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans a connu une baisse de façon générale de 1987 à 2018. Mais par contre, elle a connu une légère augmentation chez les filles de 2012 à 2018 en passant de 91 à 97 pour 1000 décès. L'analyse montre que les garçons ont été plus affectés par le phénomène que les filles quelle que soit la période de l'enquête.

### Répartition du quotient de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans par sexe, de 1987 à 2018 (en ‰).

EDS-Mali	Femme	Homme
1987	271,0	281,0
1995	247,2	257,2
2001	226,0	250,1
2006	207,0	222,0
2012	91,0	117,0
2018	97,0	105,0

Source : INSTAT, EDMS 1987, 1995, 2001, 2006, 2012 et 2018

## Santé maternelle

Parmi les femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 5 années ayant précédé l'enquête, 43,3% ont affirmé avoir effectué au moins 4 visites prénatales recommandées et, dans 36% des cas, la première visite prénatale a eu lieu au premier trimestre de la grossesse.

On constate que la CPN est beaucoup plus pratiquée en milieu urbain qu'en milieu rural. Le taux des femmes n'ayant

effectué aucune CPN pendant leur grossesse est de 22,8% en milieu rural contre 6,7% en milieu urbain.

Il ressort de l'analyse des données du tableau qu'en milieu urbain, 53,6% des femmes avaient moins de quatre mois de grossesse à leur première visite prénatale contre 31% en milieu rural. Par contre, pour les 6 à 7 mois de grossesse, les femmes en milieu rural ont le taux de CPN le plus élevé à la première visite que celles du milieu urbain soit 13,5% contre 7,2%.

**Accès aux soins prénatals (au moins quatre visites pour la durée de la grossesse) en 2018, (en % et ne nombre).**

<b>Nombre de visite de prénatales et stade de la grossesse</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Nombre de visite de prénatales</b>			
Aucune	6,7	22,8	<b>19,3</b>
1	3	6,2	<b>5,5</b>
2-3	18,7	32,6	<b>29,6</b>
4+	66,7	36,7	<b>43,3</b>
Ne sait pas /manquant	5	1,7	<b>2,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Nombre de mois de grossesse à la première visite prénatale</b>			
Pas de soins prénatales	6,7	22,8	<b>19,3</b>
<4	53,6	31	<b>35,9</b>
4-5	29,1	28,8	<b>28,8</b>
6-7	7,2	13,5	<b>12,1</b>
Ne sait pas/manquant	2,1	1	<b>1,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectif des femmes	1 442	5 181	6 623

Source : INSTAT, EDSM, 2018

Dans l'ensemble, 36% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde.

Parmi toutes les femmes âgées de 15 à 19 ans qui ont eu une naissance vivante, 30,2% d'entre elles ont eu une naissance précoce.

Le pourcentage, des femmes âgées de 15 à 19 ans ayant eu une naissance vivante et qui étaient enceintes de leur premier enfant, est de 5,8% en 2018.

#### **Fécondité des moins de 20 ans (naissances précoces) en 2018, (en %)**

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Femme ayant eu une naissance vivante</b>	<b>Femme enceinte d'un premier enfant</b>	<b>Femme ayant déjà commencé leur vie procréative</b>
15-17 ans	15,8	5,3	21,1
15 ans	5,1	3,0	8,1
16 ans	15,1	6,3	21,4
17 ans	27,1	6,6	33,7
18 ans	47,2	6,8	54,0
19 ans	53,2	5,7	58,9
<b>Ensemble</b>	<b>30,2</b>	<b>5,8</b>	<b>36,0</b>

Source : INSTAT, EDSM-2018

L'analyse du tableau montre qu'en milieu rural, le taux de fécondité chez les adolescentes est plus élevé qu'en milieu urbain quels que soient l'âge et la période de l'enquête.

Par ailleurs, on constate également, une diminution du taux de fécondité au fil des périodes pour la tranche d'âge de 15 à 19 ans en passant de 188‰ en 2006 à 164‰ en 2018.

**Taux de fécondité des adolescentes (10-14, 15-19) par milieu de résidence, 2006 à 2018, (en ‰)**

Répartition en pour mille		10-14 ans	15-19 ans
2006	Urbain	---	141
	Rural	---	219
	Ensemble	---	<b>188</b>
2012	Urbain	---	122
	Rural	---	192
	Ensemble	---	<b>172</b>
2018	Urbain	2	106
	Rural	8	188
	Ensemble	7	<b>164</b>

Source : INSTAT, EDSM, 2006, 2012 et 2018

Selon les résultats de l'EDSM 2012, près d'un décès féminin sur trois (31,7%) est lié à la grossesse contre 20,8% en 2018. C'est dans la tranche d'âge de 30-34 ans que les décès des femmes sont beaucoup plus liés à la grossesse (64,6%) en 2012 et plus élevé dans la tranche d'âge de 35-39 ans en 2018 soit 33,7%.

Les résultats du tableau indiquent un taux de mortalité maternelle des femmes de 15-49 ans de 0,79‰ en 2012 et de 0,70‰ en 2018. Les taux les plus élevés se situent dans les tranches d'âges de 30-34 ans et de 35-39 ans avec respectivement 0,97‰ et 1,41‰.

## Mortalité maternelle au Mali, 2012 et 2018 (en % et en ‰)

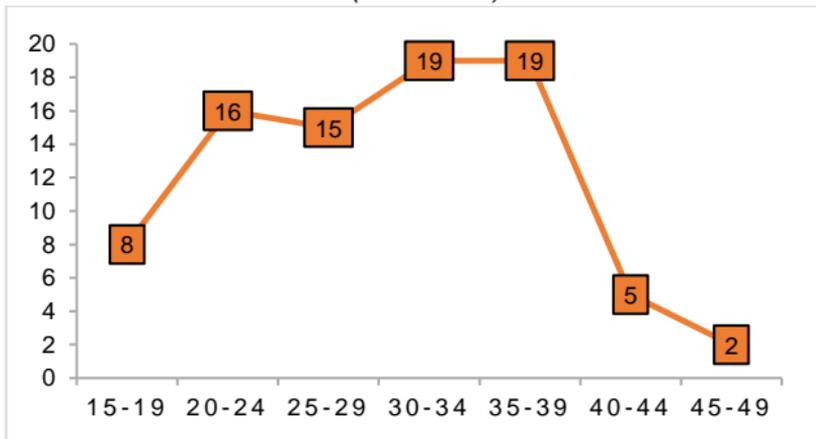
Groupe d'âge	Pourcentage de décès de femmes qui sont maternels (%)		Taux de mortalité maternelle pour 1000 femmes (‰)	
	EDSM-2012	EDSM-2018	EDSM-2012	EDSM-2018
15-19	29,3	13,6	0,47	0,32
20-24	23,1	20,4	0,46	0,59
25-29	27,9	24,7	0,8	0,62
30-34	64,6	28,6	1,75	0,97
35-39	31,9	33,7	0,74	1,41
40-44	20,3	9,1	0,72	0,66
45-49	6,5	6	0,4	0,39
15-49	31,7	20,8	0,79	0,7

Source : INSTAT, EDSM 2012 et 2018

Parmi les femmes âgées de 15-49 ans certaines d'entre elles peuvent décéder soit pendant la grossesse ou l'accouchement ou dans les 42 jours ayant suivi l'accouchement. Les résultats montrent que 84 femmes sont décédées et le plus grand nombre de décès se situe dans les tranches d'âges de 30-34 et 35-39 ans avec 19 cas de part et d'autre et le plus faible nombre de décès se trouve dans la tranche d'âges de 45-49 ans avec seulement 2 cas en 2018.

On constate que huit (8) femmes âgées de 15 à 19 ans sont décédées sept (7) ans avant l'arrivée des agents enquêteurs en 2018 tandis que deux (2) femmes âgées de 45 à 49 ans ont perdu la vie.

### Décès maternels<sup>4</sup> en 2018 (en nombre)



Source : INSTAT, EDSM-2018

### Cause de décès maternel après césarienne

Les résultats du tableau montrent que le décès des femmes lié à la césarienne a légèrement baissé de 2016 à 2021 passant de 0,28% à 0,20%. On constate qu'en 2016, plus de femmes sont décédées à la suite de la césarienne qu'en 2020.

Les infections post opératoires suite à la césarienne ont augmenté de 2016 (0,56%) à 2021 (0,63%) et le taux le plus élevé a été enregistré en 2019 avec 0,78%.

---

<sup>4</sup> Les décès maternels désignent les décès qui se produisent pendant la grossesse ou l'accouchement ou dans les 42 jours qui suivent l'accouchement ou la fin de la grossesse et n'incluent pas les décès dus à un accident ou à des actes de violence.

**Cause de décès maternel après césarienne de 2016 à 2021,  
(en % et ne nombre)**

<b>Caractéristique de césarienne</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Pourcentage des césariennes réalisées pour IMA	37,42	33,60	37,40	36,05	35,67	34,78
Pourcentage des césariennes référées ou évacuées reçu à l'hôpital	9,53	9,03	8,65	10,01	10,88	8,78
Pourcentage d'infections post opératoires suite césarienne	0,56	0,74	0,73	0,78	0,66	0,63
Pourcentage de décès liés à la césarienne	0,28	0,22	0,20	0,21	0,17	0,20
Pourcentage de décès Césarienne Chirurgie niveau 1ère référence	0,01	0,07	0,06	0,04	0,05	0,05
<b>Total, nombre d'actes de césarienne</b>	<b>22 301</b>	<b>25 962</b>	<b>29 414</b>	<b>31 434</b>	<b>31 785</b>	<b>37 037</b>

*Source : DGSHP, DHIS2, 2013 à 2021*

Les résultats du tableau montrent que 67,3% des accouchements ont été assistés par un prestataire formé. Les infirmiers et les sage-femmes ont assisté plus d'accouchement que les autres personnels de santé en charge de ce service avec 39,7%. Ce taux est plus faible en milieu rural soit 32% contre 70,4% en urbain. On constate que 14,6% des accouchements ont été assistés par les accoucheuses traditionnelles et 12,7% par les parents et autres.

## Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, 2018 (en % et en nombre)

Caractéristique du personnel	Urbain	Rural	Ensemble
Médecin	15,9	3,5	6,0
Infirmier/sage-femme	70,4	32,0	39,7
Matrone	8,0	24,9	21,5
Accoucheuse traditionnelle formée	0,6	3,5	2,9
Accoucheuse traditionnelle	1,5	17,9	14,6
Agent de santé/relais communautaire	0,2	1,9	1,5
Parents/autres	3,0	15,1	12,7
Personne	0,4	1,2	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Pourcentage dont l'accouchement a été assisté par un prestataire formé	94,3	60,4	67,3
Pourcentage qui a eu le contact "peau-à-peau" immédiatement après la naissance	34,3	20,9	23,6
<b>Effectif de naissance</b>	<b>2 073</b>	<b>8 232</b>	<b>10 304</b>

Source : INSTAT, EDSM 2018

## Malnutrition des enfants

L'analyse des résultats montre que les filles sont moins touchées par la malnutrition que les garçons quelle que soit la forme en 2021.

L'analyse par région montre que les filles de la région de Ménaka sont plus atteintes de la malnutrition aigüe et sévère que les autres régions avec 14,5% et 1,5%. Ce constat est valable chez les garçons toujours à Ménaka avec 20% de MAG et de 5% de MAS.

**Prévalence de la malnutrition aigüe (globale et sévère) au Mali des enfants de 6 à 59 mois par région, SMART 2021, (en % et nombre).**

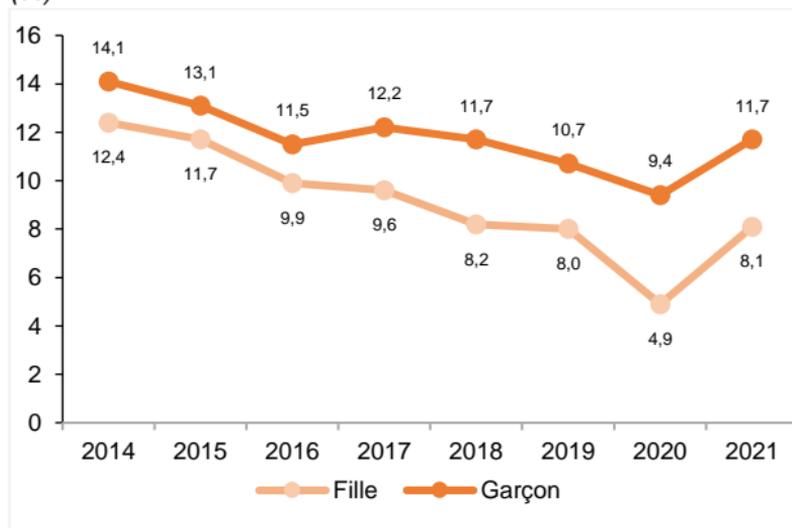
Région	Filles			Garçons		
	Effectif	MAG	MAS	Effectif	MAG	MAS
		%	%		%	%
Kayes	594	9,1	0,7	564	14	2,1
Koulikoro	286	9,8	1,4	292	12	2,1
Sikasso	422	5,9	0,7	398	6,8	0,5
Ségou	334	7,8	1,2	367	12	2,5
Mopti	228	6,1	1,3	254	11,4	2,4
Tombouctou	395	9,1	0,8	365	12,1	2,7
Gao	236	12,3	0,4	255	15,3	2,7
Kidal	196	4,6	0	222	9,5	0,9
Ménaka	200	14,5	1,5	416	20	5
Bamako	272	5,9	0,4	269	6,7	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>3 256</b>	<b>8,1</b>	<b>1,1</b>	<b>3 519</b>	<b>11,7</b>	<b>2,6</b>

Source : INSTAT, SMART 2021

L'évolution de la prévalence de la malnutrition montre que la malnutrition aigüe globale a diminué de 2014 à 2020 et augmenté en 2021 quel que soit le sexe. Les filles ont été plus touchées par le phénomène en 2014 soit 12,4% et moins touchées en 2020 avec un taux de prévalence de 4,9%.

Chez les garçons, on constate qu'ils ont subi plus la malnutrition que les filles pendant la même période. Bien que le taux avait diminué en 2020 avec un taux de 9,4%, il a augmenté en 2021 à 11,7%.

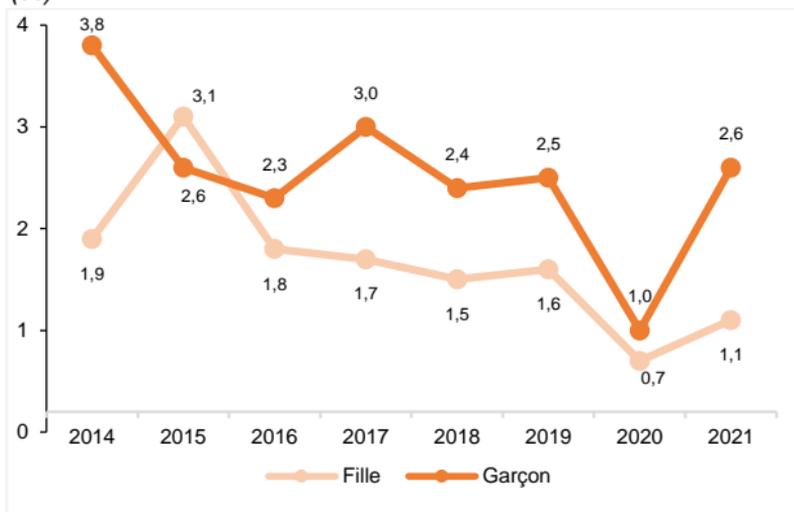
### Evolution de la malnutrition aigüe globale de 2014 à 2021 au Mali (%)



Source : INSTAT, SMART 2014 à 2021

La prévalence de la malnutrition aigüe sévère a évolué en dent de scie entre 2014 et 2021. On constate que la prévalence a baissé de 2014 à 2020 et augmenté en 2021 quel que soit le sexe. La prévalence la plus élevée chez les filles a été enregistrée en 2015 avec 3,1% et la plus élevée chez les garçons se situe en 2014 avec 3,8%.

### Evolution de la malnutrition aigüe sévère de 2014 à 2021 au Mali (%)



Source : INSTAT, SMART, 2014 à 2021

L'intervalle inter génésique a une influence sur l'état de santé de l'enfant et sur celui de sa mère. Les intervalles inférieurs à 24 mois font courir à l'enfant et à la mère des risques accrus de morbidité et de mortalité. Au Mali, l'intervalle inter génésique médian est de 32,1 mois dont 36,6 mois pour les femmes de 40-46 ans. Pour les femmes de 40-49 ans, les intervalles inter-génésique est de 6,5% pour 7-17 mois depuis la naissance précédente pour atteindre jusqu'à 31,3% pour 24-35 mois avant une diminution à 60 mois et plus.

L'analyse par sexe montre qu'il n'y a pas véritablement assez de différence entre les filles et les garçons avec 32% chacun.

## Intervalle inter génésique, 2018

(Répartition en pourcentage selon les caractéristiques sociodémographiques par mois de naissance précédente et nombre de médian de mois depuis la naissance précédente) (en %)

Caractéristique sociodémographique	Mois depuis la naissance précédente						Nombre médian de mois depuis la naissance précédente
	7-17	18-23	24-35	36-47	48-59	60+	
<b>Age de la mère</b>							
15-19	18,2	19,4	46,0	14,0	2,4	0,0	26,0
20-29	9,2	17,0	40,3	19,0	7,6	6,9	30,2
30-39	6,3	13,4	35,9	19,9	12,0	12,4	33,6
40-49	6,5	10,3	31,3	23,2	11,7	17,1	36,6
<b>Sexe de l'enfant précédent</b>							
Masculin	7,8	14,0	37,9	20,5	9,7	9,9	32,3
Féminin	8,0	15,8	37,4	18,9	9,8	10,2	32,0
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>14,9</b>	<b>37,7</b>	<b>19,7</b>	<b>9,8</b>	<b>10,1</b>	<b>32,1</b>

Source : INSTAT, EDSM, 2018

## Vaccination des enfants

La vaccination est l'un des moyens le plus efficace pour prévenir la morbidité et la mortalité des enfants.

Pour les EDSM, la prévalence de la vaccinale à tous les vaccins chez les enfants de 12-23 mois en 2018 ne montre pas une disparité entre les filles et les garçons. Mais on constate juste une légère couverture de vaccination chez les garçons au niveau de Penta1 et 2. Mais également on constate que plus de garçons ont été vaccinés contre la rougeole que les filles.

**Evolution de la proportion des enfants (12-23 mois) Vaccinés au Mali, MICS 2010 et 2015 et EDSM 2012 et 2018, (en % et en nombre).**

Type de vaccin	MICS-2010		EDSM-2012		MICS-2015		EDSM-2018	
	F	G	F	G	F	G	F	G
BCG	82,6	84,6	82,7	84,5	72,3	72,9	83,4	83,4
PENTA1/DTCOQ	81,5	82,8	79,8	80,8	73,3	71,9	81,9	82,2
PENTA2/DTCOQ	78,3	79,5	74,1	74,8	65,9	65,4	75,2	76,4
PENTA3/DTCOQ	71,3	72,9	62,8	63,3	56,2	54,9	70,4	71
Polio 0	65,4	65,9	63,4	65,3	67,3	65,8	66,5	64,2
Polio 1	84	85,8	82,9	84,4	69,4	68,4	78,2	78,9
Polio 2	78,9	80,1	75,2	76,4	61,4	59,6	73	73,6
Polio 3	60,3	64,1	49,2	50,8	41,2	38,9	54,2	54,4
Rougeole	72,6	73,3	71,5	71,9	60,7	60,9	54,3	57,1
Ensemble			39,3	38,5			44,9	44,2
<b>Nombre d'enfants 12-23 mois</b>	<b>2504</b>	<b>2618</b>	<b>916</b>	<b>930</b>	<b>1591</b>	<b>1712</b>	<b>873</b>	<b>876</b>

Source : INSTAT, MICS 2010, 2015, EDSM 2012 et 2018.

## VIH/SIDA et IST

L'analyse du tableau montre que 85% des femmes de 15 à 49 ans ont entendu parler du SIDA parmi les femmes enquêtées et 91% des hommes en ont entendu parler parmi les hommes enquêtés de la même tranche d'âge.

L'analyse par milieu de résidence révèle que les personnes vivant en milieu urbain ont plus entendu parler du SIDA que celle se trouvant en milieu rural quel que soit le sexe.

**Pourcentage des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant entendu parler du SIDA par milieu de résidence en 2018, (en % et en nombre)**

Résidence	Femme	%	Homme	%
Urbain	2 580	93	1 036	96
Rural	6 400	83	2 638	89
<b>Total ayant entendu</b>	<b>8 979</b>	<b>85</b>	<b>3 674</b>	<b>91</b>
<b>Total enquêtés</b>	<b>10 519</b>		<b>4 030</b>	

Source : INSTAT, EDSM 2018

L'analyse des données du tableau montre que les femmes âgées de 15 à 49 ans connaissent moins les méthodes de préventions contre le VIH/SIDA que les hommes de la même tranche d'âge de façon générale. Quel que soit le milieu de résidence, le taux de connaissance de protection contre cette maladie est plus élevé chez les hommes et que chez les femmes.

**Proportion des femmes et des hommes de 15-49 qui connaissent les méthodes de protection contre le VIH/SIDA en 2018, (en%).**

Indicateurs		EDSM V-2012-2013			EDSM VI-2018		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Utilisant des condoms	F	78	48	54	64	61	62
	H	79	70	72	82	74	76
Limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	F	77	58	63	74	68	69
	H	82	76	77	90	75	79
Utilisant des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	F	64	42	48	57	57	57
	H	71	64	66	79	67	70

Source : INSTAT, EDSM 2012-2013, 2018.

L'évolution de la connaissance des moyens de transmission du VIH des femmes et des hommes de 15 à 24 ans montre que le niveau de connaissance a augmenté de 2001 à 2012 et baissé en 2018. On constate que les hommes ont un niveau de connaissance plus élevé avec 33% en 2012 contre 24% chez les femmes. En 2018, on observe une parité entre les deux sexes avec 16% de part et d'autre.

*Pourcentage de jeunes femmes et de jeunes hommes de 15-24 ans qui connaissent les moyens de prévenir la transmission du VIH et qui rejettent les idées locales erronées, 2001 à 2018, (%).*



Source : INSTAT, EDSM 2001, 2006 ; 2012-2013, 2018.

L'analyse du tableau montre que les masques/bavettes ne sont utilisés que par 12,9% des femmes en âge de procréer au niveau national avec les proportions les plus élevées d'utilisatrices dans le District de Bamako (39,6%) et à Tombouctou (24,3%). La proportion est presque nulle parmi les enquêtées pour les régions de Kayes (0,9%) et de Gao (0,2%).

## Education

L'éducation est une priorité nationale. Depuis l'accession du Mali à l'indépendance en 1960, le pays a connu plusieurs réformes des systèmes éducatifs allant de la réforme de l'enseignement en 1962 au programme Décennal de Développement de l'éducation (PRODEC) en 1998 et mis en œuvre en 2001. Si la mise en œuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en œuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux dont la deuxième génération du Programme Décennal de Développement de l'Education et de la formation professionnelle (PRODEC 2), 2019-2028. Le PRODEC 2 vise à assurer le droit des citoyens à une éducation et formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel.

### **Taux de préscolarisation :**

C'est le rapport exprimé en pourcentage entre les enfants encadrés dans les structures préscolaires formelles et non formelles et la population de 3 à 5 ans.

### **Taux brut de scolarisation (TBS) d'un cycle :**

Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants à un cycle donné, quels que soient leur âge, et l'effectif des

enfants d'âge scolaire officiel du cycle considéré, exprimé en pourcentage. Il peut de ce fait être supérieur à 100.

**Taux net de scolarisation (TNS) d'un cycle :**

Le TNS est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel d'un cycle donné qui fréquentent effectivement ce cycle. Il donne la mesure exacte de l'inscription à l'école et fournit des informations significatives quant au rapport entre élèves scolarisés ou non. Il est au plus égal à 100% si tous les enfants d'âge scolaire du cycle fréquentent.

**Taux de redoublement**

Rapport entre le nombre d'élèves qui reprennent une classe donnée et le nombre total d'élèves de cette classe au cours d'une année scolaire.

**Taux d'alphabétisation**

C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, qui sait lire et écrire dans une langue donnée.

## **Niveau d'éducation de la population Malienne en 2021**

Au regard des résultats de l'enquête, environ six personnes sur dix (60,4%) sont sans instruction, une petite portion de la population a atteint le niveau universitaire (1,3%) et seulement 5,1% a atteint le niveau d'éducation secondaire, la partie restante qui représente près d'un tiers de la population n'a pas dépassé le niveau primaire. Les résultats selon le sexe montrent que les hommes sont plus scolarisés que les femmes à partir de secondaire. En effet, 5,9% des hommes ont un niveau secondaire contre 4,3% des femmes.

## Niveau d'éducation de la population malienne, 2022, (en %).

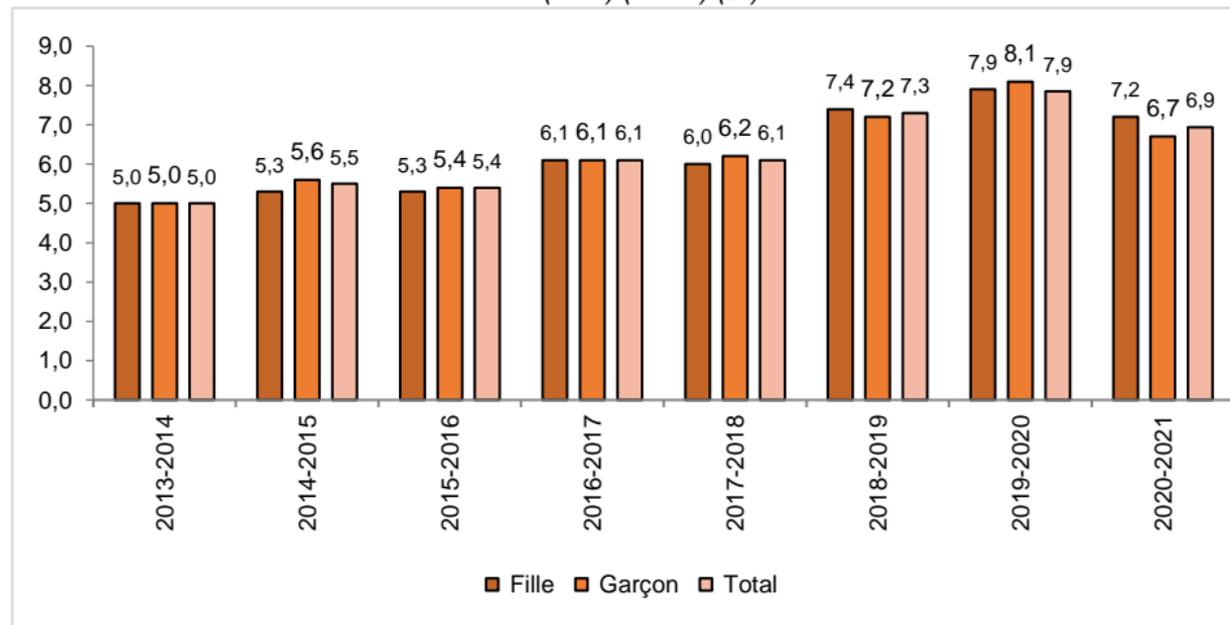
Niveau instruction	Masculin	Féminin	Mali
Aucun	56,4	64,3	<b>60,4</b>
Primaire	35,9	30,5	<b>33,2</b>
Secondaire	5,9	4,3	<b>5,1</b>
Supérieur	1,8	0,9	<b>1,3</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : EMOP-2022, passage 1 (janvier-mars)

## Précolaire

Le taux brut de préscolarisation (TBP) pour les 4 ans dans l'ensemble est de 5,0% en 2013/2014 et est passé à 6,9% en 2020/2021 dont une légère augmentation. En examinant les résultats selon le sexe, on observe que les garçons étaient un peu plus préscolarisés que les filles sauf à partir de 2017/2018 et 2019/2020 où les filles sont plus préscolarisées que les garçons. En revanche, le taux brut de préscolarisation chez les filles a baissé de 8,1% en 2019/2020 à 6,7% en 2020/2021.

Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBP) (4 ans) (%).



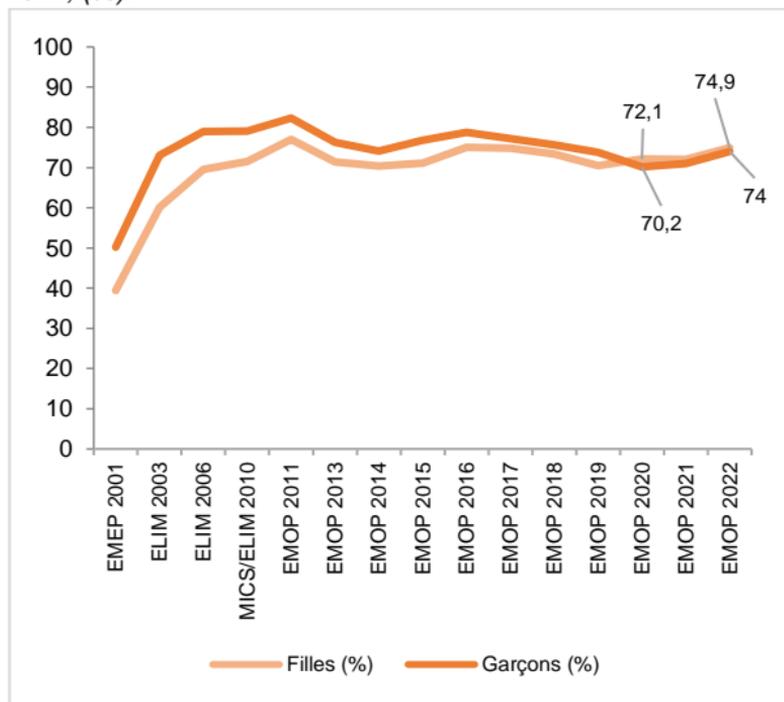
Source : CPS-Education : suivi des indicateurs du système éducatif de 2013-2014 à 2017-2018, Mars 2018

## **Scolarisation au fondamental I et II**

De façon globale, le taux brut de scolarisation au premier cycle (1<sup>ère</sup> Année à 6<sup>ème</sup> Année) des filles reste inférieur à celui des garçons quelle que l'année de l'enquête. On note aussi que ce taux a subi une légère baisse à partir de 2011 quel que soit le sexe. En ce qui concerne l'année scolaire 2017, ce taux est de 77,2% chez les garçons contre 74,8% chez les filles. En outre, les résultats montrent que l'écart entre les filles et les garçons s'est beaucoup plus réduit en 2017.

A partir de 2020, on observe une stagnation du taux de scolarisation au fondamental I et on constate que les filles sont un peu plus scolarisées que les garçons. En effet, le taux au fondamental I est passé de 72,1% chez les filles et 70,2% chez les garçons. Pour l'année scolaire 2022, on constate le même phénomène soit 74,9% chez les filles contre 74% chez les garçons.

*Evolution du taux brut de scolarisation au Fondamental <sup>5</sup>, 2001 à 2022, (%).*



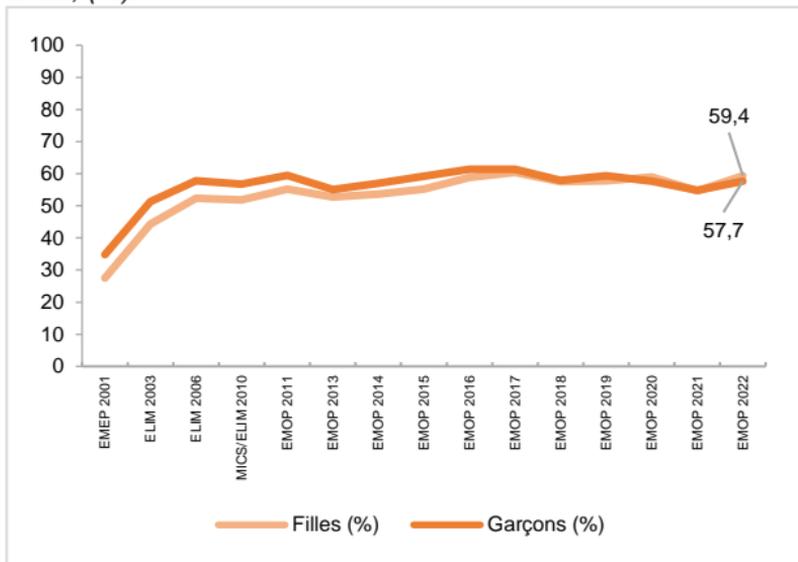
Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

Le taux net de scolarisation au fondamental I (1<sup>ère</sup> Année à 6<sup>ème</sup> Année) a suivi des fluctuations entre 2001 à 2013. A partir de 2014, on observe une augmentation soutenue de ce taux au fil des années. En effet, le taux net de scolarisation est passé dans l'ensemble de 55,5% en 2014 à 60,9% en 2017. Les résultats selon le sexe laissent voir

<sup>5</sup> N.B: les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

que de 2015 à 2017, les filles sont plus scolarisées que les garçons. On observe cette tendance jusqu'à 2022, où le taux net de scolarisation au fondamental I est de 59,4% chez les filles contre 57,7% chez les garçons.

*Evolution du taux net de scolarisation au Fondamental I<sup>6</sup>, 2001 à 2022, (%).*



Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

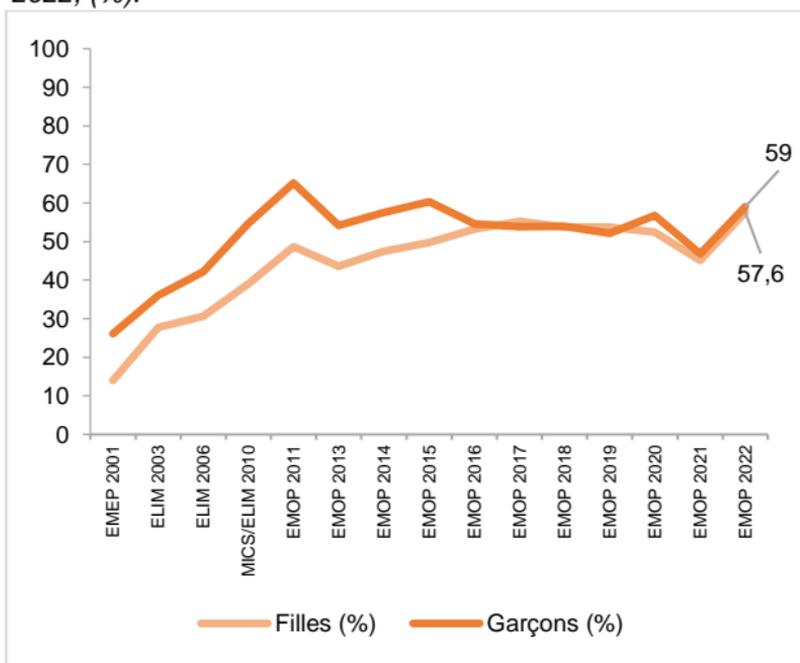
Dans l'ensemble, le taux brut de scolarisation au fondamental II (7<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> Année) a subi une baisse à partir de l'année 2013 quel que soit le sexe. Les résultats selon le sexe montrent aussi que de 2001 à 2015 les garçons sont plus scolarisés que les filles. A partir de 2016 à 2022, on

<sup>6</sup> N.B: les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

constate que les filles sont un peu plus scolarisées que les garçons.

En revanche, on observe une stagnation du taux de 2016 à 2019. A partir de 2020, les résultats montrent que les garçons (56,8%) sont plus scolarisés au fondamental II que les filles (52,4%). En 2020, le taux brut au fondamental II a augmenté chez les filles que chez les garçons. En effet, il est passé de 59% chez les filles à 57,6% chez les garçons.

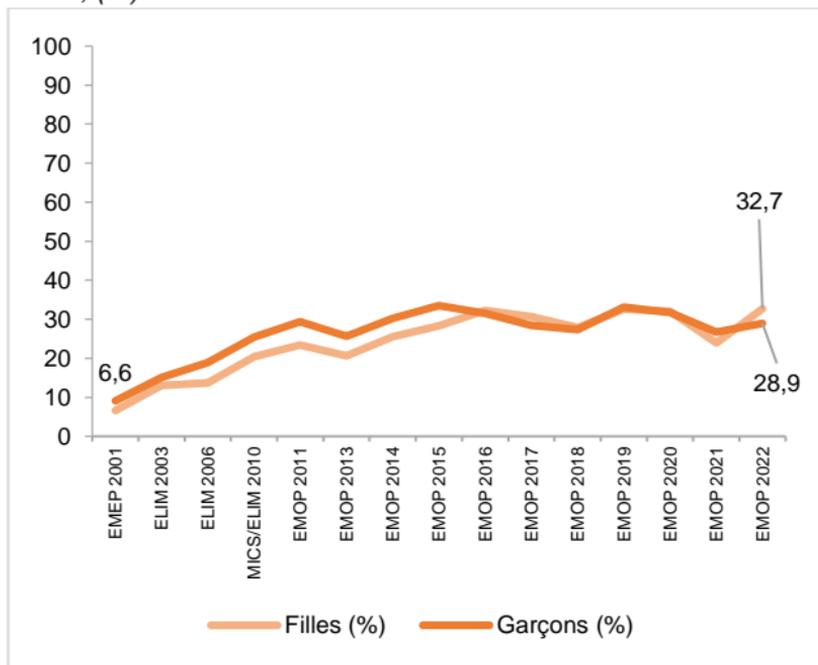
*Evolution du taux brut de scolarisation au Fondamental II, 2001 à 2022, (%).*



Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

Concernant le taux net de scolarisation au fondamental II, on note que le taux a suivi une augmentation soutenue entre 2001 à 2011. De 2013 à 2022, des fluctuations sont observées. L'analyse selon le sexe, montre qu'en 2022, les filles sont un peu plus scolarisées que les garçons au fondamental II (32,7% contre 28,9%) respectivement.

*Evolution du taux net de scolarisation au Fondamental II, 2001 à 2022, (%).*

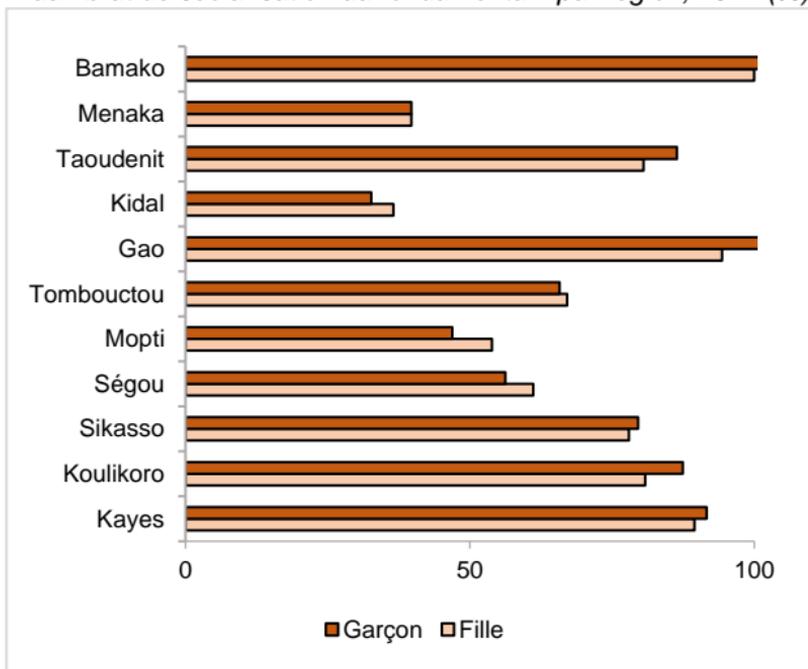


Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022

En examinant les résultats par région au cours de l'année scolaire 2022, on constate que le taux brut de scolarisation au fondamental I des garçons est plus élevé que celui des filles excepté les régions de Kidal, Tombouctou, Mopti et

Ségou où ce taux est plus élevé chez les filles. Les résultats montrent que ce taux ne varie pas entre les filles et les garçons dans le district de Bamako.

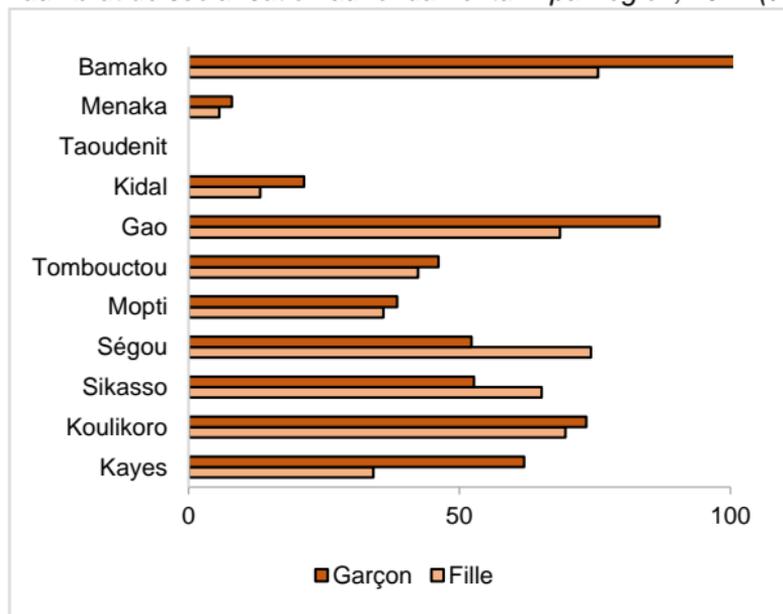
*Taux brut de scolarisation au fondamental I par région, 2022 (%).*



Source : INSTAT, EMOP 2022

Dans l'ensemble, les tendances observées au fondamental I se maintiennent au fondamental II en ce qui concerne le taux brut de scolarisation au fondamental II par région. En effet, comme au fondamental I, on constate que les enfants vivants dans le district de Bamako sont plus scolarisés que ceux vivants dans les autres régions. Les résultats par sexe montrent que le taux de scolarisation des filles est plus élevé que celui des garçons dans les régions de Gao, Ségou, Koulikoro, Sikasso et Tombouctou.

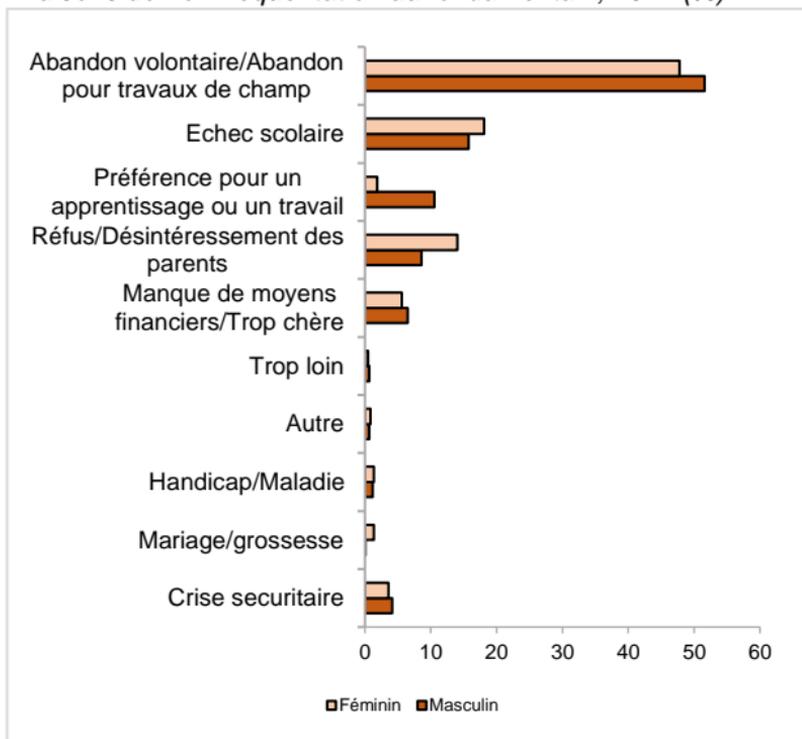
Taux brut de scolarisation au fondamental II par région, 2022 (%).



Source : INSTAT, EMOP 2022

Les résultats présentés sur le graphique ci-dessous, montrent que la plupart des élèves qui abandonnent l'école au fondamental I le fait volontairement. On constate que 40% et 27,8% respectivement des garçons et des filles qui abandonnent volontairement. Cette cause d'abandon est suivie par l'échec scolaire, la préférence pour un apprentissage ou un travail. Les causes les moins citées sont la crise sécuritaire, le mariage/grossesse et Maladie.

### Raisons de non fréquentation au fondamental I, 2022 (%)

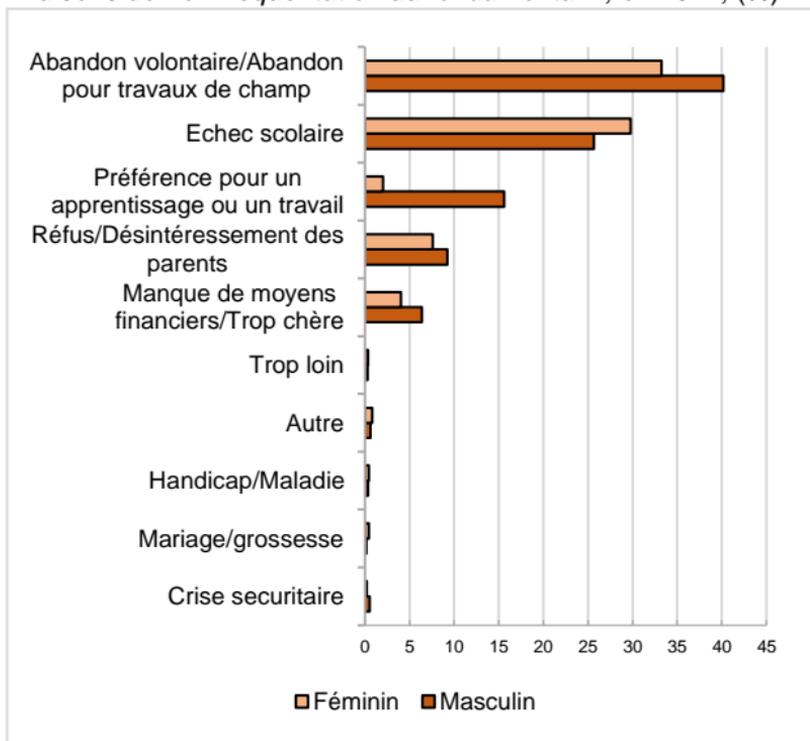


Source : INSTAT, EMOP 2022

Les tendances observées pour le fondamental I sont encore confirmées au niveau du fondamental II. En effet, les causes comme abandon volontaire et échec scolaire restent les causes les citées au niveau du fondamental II.

Chez les filles au niveau du second cycle, on constate que le mariage/grossesse est la troisième cause la plus citée.

### Raisons de non fréquentation au fondamental II, en 2022, (%).

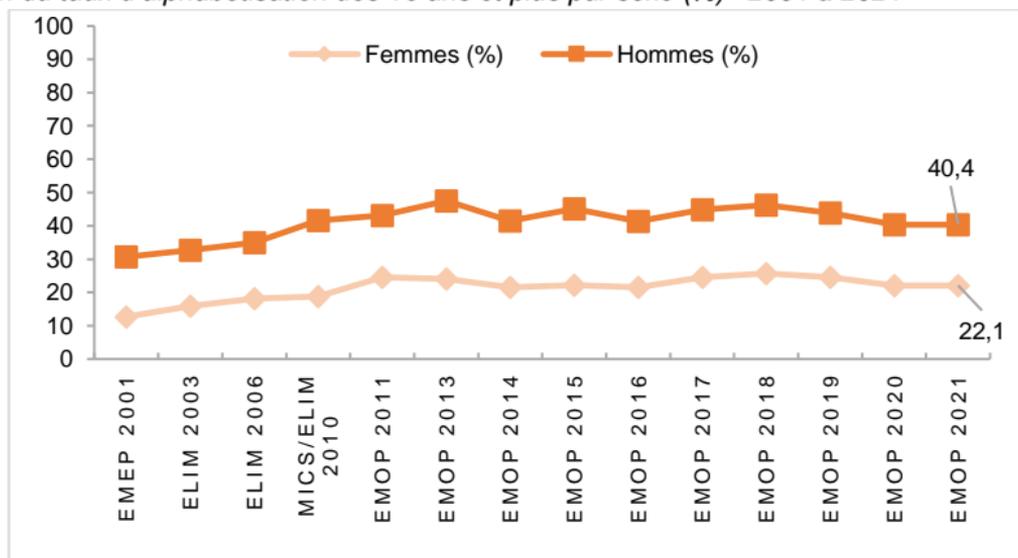


Source : INSTAT, EMOP 2022

## Alphabétisation des 15 ans et plus

En ce qui concerne le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus, il existe de grandes variations. Chez les femmes, le niveau d'alphabétisation a baissé passant de 22% en 2016 à 21% en 2021. En outre, chez les hommes, de façon générale, le taux a baissé à la même période malgré qu'il eût connu une évolution à la hausse de 2016 à 2018 avec 46% et régressé pour atteindre 40% en 2021.

Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)<sup>7</sup>, 2001 à 2021



Source : INSTAT, EMEP 2001, ELIM 2003, 2006, MICS/ELIM 2010, EMOP 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021

<sup>7</sup> N.B : les indicateurs issus des enquêtes 2013 font référence à l'ensemble du pays sans les trois régions du Nord et 2014 sans Kidal

L'analyse du tableau montre que les femmes cheffes de ménages pauvres sont moins alphabétisées que celles non pauvres. Cela signifie que le taux d'alphabétisation des femmes cheffes de ménages pauvres est de 32,9% contre 40,3% des non pauvres. Au cours de la même période, les chefs de ménages pauvres des hommes avaient un niveau d'alphabétisation de 67,1% contre 59,7% alphabétisés des non-pauvres.

L'analyse comparative par sexe montre que 32,9% des femmes cheffes de ménages pauvres étaient alphabétisées contre 67,1% chez les hommes. Pour les chefs de ménages non-pauvres, 59,7% alphabétisés étaient des hommes contre 40,3% des femmes.

**Taux d'alphabétisme par niveau de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, 2020. (en %).**

<b>Statut de pauvreté</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
Pauvres	32,9	67,1
Non pauvres	40,3	59,7
<b>Ensemble</b>	<b>38,6</b>	<b>61,4</b>

Source : INSTAT/EMOP-2020

Le taux global d'alphabétisation a varié de 2017 à 2021. On constate que ce taux est plus élevé dans le district de Bamako chez les femmes que dans les autres régions. Ce même constat est fait chez les hommes quelle que soit l'année.

### Evolution du taux d'alphabétisation par région au Mali, 2017 à 2021, (en nombre et en %)

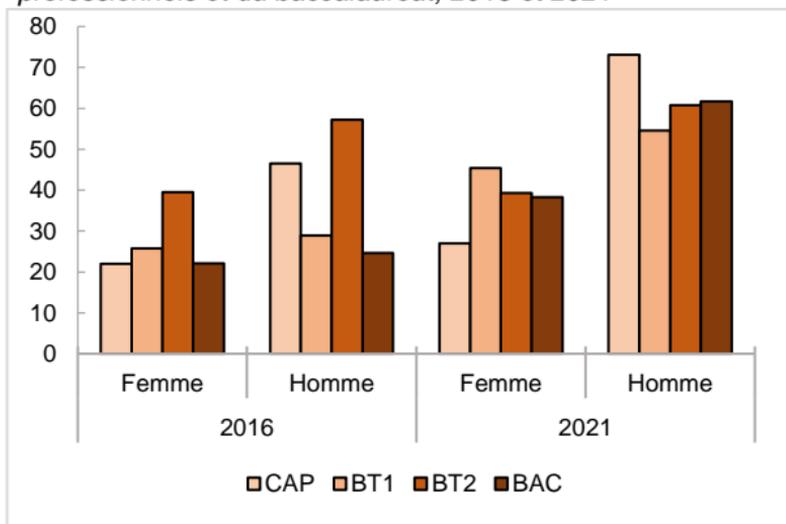
Région	2017		2018		2019		2020		2021	
	Féminin	Masculin								
Kayes	20,0	41,3	20,2	41,8	15,2	37,4	15,7	39,2	17,7	39,5
Koulikoro	20,3	37,0	21,3	38,2	16,3	32,2	16,8	27,9	12,5	27,9
Sikasso	18,9	38,7	17,3	37,0	19,7	39,5	18,3	40,2	15,4	38,7
Ségou	20,8	39,4	18,9	34,9	12,4	28,4	9,5	28,8	11,8	24,4
Mopti	15,4	39,4	16,9	48,0	17,9	35,4	12,5	33,0	11,4	34,1
Tombouctou	36,5	57,2	41,1	57,0	44,5	70,5	50,0	66,2	31,2	50,2
Gao	25,5	41,9	23,7	43,4	26,6	46,7	19,9	31,9	21,5	38,6
Kidal	ND	ND	ND	ND	48,7	74,0	43,7	58,7	35,8	47,8
Bamako	52,2	75,5	58,8	79,2	58,6	80,8	53,5	73,0	51,7	74,4
<b>Total, pourcentage</b>	<b>24,6</b>	<b>44,8</b>	<b>25,7</b>	<b>46,2</b>	<b>24,5</b>	<b>43,9</b>	<b>22,1</b>	<b>40,4</b>	<b>22,1</b>	<b>40,0</b>
Total, nombre	1 239 912	2 059 077	1 328 767	2 168 241	1304775	2163634	1 191 189	1 958 306	1 150 199	1 973 362

Source : INSTAT, EMOP 2017-2021

## Les résultats au Bac, BT et CAP en 2021

Les résultats présentés au graphique ci-dessous présentent le taux d'admission aux différents examens en 2016 et 2021 au Mali. Ces résultats montrent que quel que soit le type d'examen, le taux d'admission des garçons est plus élevé que celui des filles. Toutes fois, les écarts entre les garçons et les filles sont plus réduits au niveau du BT1 et du BAC. En effet, le taux d'admission au BAC est de 61,7% pour les garçons contre 38,3% pour les filles en 2021. Par contre, on observe des écarts plus prononcés entre les garçons et les filles au niveau du CAP chez les garçons et du BT2 chez les filles.

*Taux d'admission aux différents examens techniques, professionnels et du baccalauréat, 2016 et 2021*



*Source : CNCE, resultants 2016 et CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021*

## **Université et grandes écoles**

Dans les universités du Mali, on constate une hausse d'inscription des femmes entre 2016 et 2021. Le taux d'inscription à l'université est passé de 29% à 47% dans l'ensemble. Dans toutes les universités du Mali, on constate que les effectifs des hommes dépassent largement ceux des femmes quelle que soit la faculté ou la grande école avec des écarts plus ou moins prononcés dans certaines facultés ou grandes écoles. Par contre, on constate que dans certaines universités comme à l'ULSHB dans la filière IC, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes (51% contre 49%) et à l'USSGB (65% contre 35%).

**Répartition des étudiants maliens inscrits par université et par école, 2016 et 2021 (en % et en nombre)**

Université	2016				2021			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Université de Ségou</b>	<b>437</b>	<b>29</b>	<b>1 095</b>	<b>72</b>	<b>1 758</b>	<b>35</b>	<b>3 248</b>	<b>65</b>
FAMA	46	16	235	84	555	32	1 198	68
FAGES	---	---	---	---	50	11	389	89
FASSO	291	32	625	68	885	42	1 230	58
IUFP	100	30	235	70	268	38	431	62
<b>ULSHB</b>	<b>6 151</b>	<b>29</b>	<b>15 119</b>	<b>71</b>	<b>6 561</b>	<b>32</b>	<b>14 050</b>	<b>68</b>
FLSL	2 822	25	8 666	75	3 940	29	9 485	71
FSHSE	3 260	34	6 364	66	2 466	36	4 413	64
IC	---	---	---	---	19	51	18	49
IUT	69	44	89	56	136	50	134	50
<b>USJPB</b>	<b>5 490</b>	<b>36</b>	<b>9 730</b>	<b>64</b>	<b>1 141</b>	<b>44</b>	<b>1 445</b>	<b>56</b>
FDPRI	3 495	38	5 697	62	331	50	335	50
FDPU	1 995	33	4 033	67	71	46	84	54
FSAP	---	---	---	---	739	42	1 026	58
<b>USSGB</b>	<b>4 640</b>	<b>28</b>	<b>11 759</b>	<b>72</b>	<b>21 474</b>	<b>65</b>	<b>11 508</b>	<b>35</b>
FSEG	2 994	36	5 315	64	14 054	61	9 066	39
FHG	904	14	5 444	86	5 973	81	1 400	19
IUG	733	44	934	56	1 447	58	1 042	42
IUDT	9	12	66	88				
<b>USTTB</b>	<b>1 860</b>	<b>20</b>	<b>7 287</b>	<b>80</b>	<b>3 546</b>	<b>30</b>	<b>8 196</b>	<b>70</b>
ISA	57	20	233	80	244	32	526	68
FAST	440	14	2 659	86	798	26	2 298	74
FMOS	974	21	3 632	79	1 748	29	4 297	71
FAPH	389	34	763	66	756	41	1 075	59
<b>Total Universités</b>	<b>18 578</b>	<b>29</b>	<b>44 990</b>	<b>71</b>	<b>34 480</b>	<b>47</b>	<b>38 447</b>	<b>53</b>

Source : ONEF/(Ségou, ULSHB, USJPB, USSGB, USTTB) en 2016 et CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021

## Personnel enseignants

L'analyse montre que les hommes sont plus nombreux dans l'enseignement que les femmes quels que soient les cycles d'enseignement. Au niveau du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental, les hommes sont plus

nombreux au niveau des collectivités territoriales avec 69,3% contre 30,7% pour les femmes. Par rapport au 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental, les hommes sont plus des contractuels 86,1% contre 13,9% pour les femmes enseignantes.

**Personnel enseignant au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles fondamental 2020-2021 (en % et en nombre)**

Statut/ Année	1er cycle fondamental				2ème cycle fondamental			
	Effectif		Distribution%		Effectif		Distribution%	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Fonctionnaire Etat	787	1 280	38,1	61,9	336	863	28,0	72,0
Fonctionnaires collectivités Territoriales	6 728	15 193	30,7	69,3	2 118	10 666	16,6	83,4
Contractuels	9 507	20 211	32,0	68,0	1 946	12 098	13,9	86,1
Autres	4 273	9 514	31,0	69,0	1 301	4 229	23,5	76,5
Total	21 294	46 199	31,5	68,5	5 702	27 855	17,0	83,0

Source : CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021

Les régions de Sikasso et de Tombouctou enregistrent davantage de femmes maîtres-élèves et éducatrices préscolaires dans les instituts de formation des enseignants, tandis que les hommes sont plus nombreux à Sikasso, suivis de Ségou.

La disparité entre les sexes est plus perceptible dans la région de Gao avec 78% pour les garçons et 22% pour les filles. Cependant, dans le district de Bamako, les filles sont plus nombreuses que les garçons avec 59% contre 41%.

**Répartition des élèves-enseignants et d'élèves-éducateurs en maternelle par sexe et par région dans les instituts de formation des enseignants de 2017 à 2021 (Tout niveau) (en % et en nombre).**

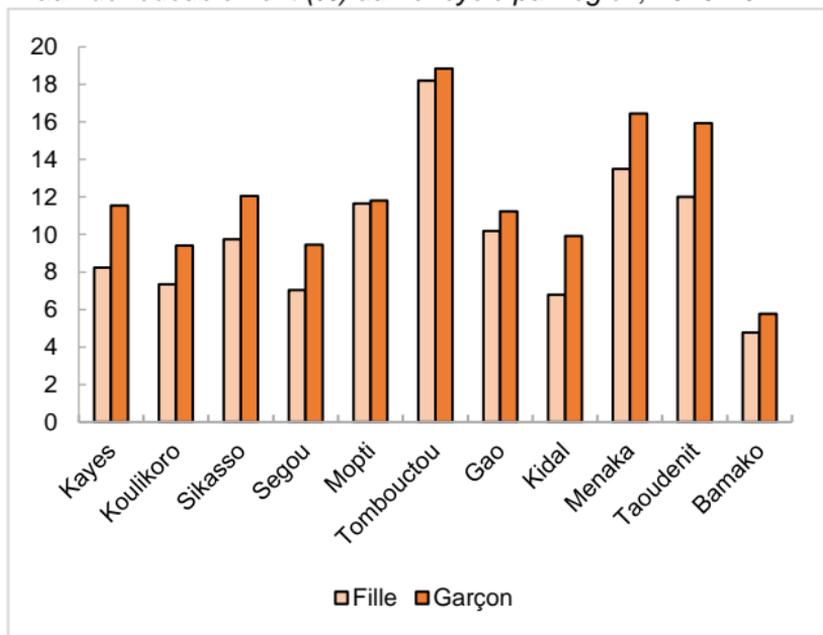
Région	Effectif		Distribution en%	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Kayes	387	1 293	23,0	77,0
Koulikoro	437	1 018	30,0	70,0
Sikasso	726	1 910	27,5	72,5
Ségou	553	1 707	24,5	75,5
Mopti	579	1 062	35,3	64,7
Tombouctou	686	340	66,9	33,1
Gao	115	412	21,8	78,2
Kidal	---	---	---	---
Bamako	545	375	59,2	40,8
<b>Total, percentage</b>	<b>4 008</b>	<b>8 137</b>	<b>33,0</b>	<b>67,0</b>

*Source : CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021*

## **Performance scolaire**

L'analyse du tableau montre que le taux de redoublement des garçons est plus élevé que celui des filles au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental quelle que soit la région ainsi que le district de Bamako. Ce taux est plus élevé dans la région de Tombouctou avec 19% pour les garçons contre 18% chez les filles. En revanche cette disparité est plus perceptible dans les régions de Taoudenit, Ménaka, Kidal, Ségou, Koulikoro et Kayes.

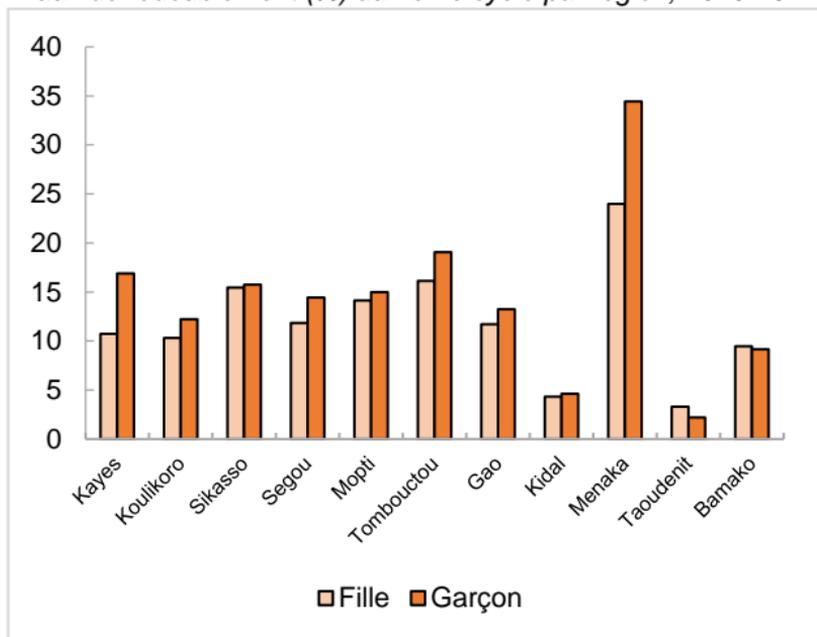
### Taux de redoublement (%) au 1er cycle par région, 2020-2021



Source : CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021

L'analyse montre qu'il n'y a pas de différence du taux de redoublement au 2<sup>ème</sup> cycle dans la région de Sikasso et le district de Bamako entre les filles et les garçons. Par contre ce taux est beaucoup plus élevé à Ménaka. En effet, ce taux est plus élevé chez les garçons (34%) à Ménaka que chez les filles (24%).

Taux de redoublement (%) au 2ème cycle par région, 2020-2021



Source : CPS/Education/Monitoring report of education system indicators from 2016-2017 to 2020-2021

## Marché du Travail

L'emploi constitue l'un des domaines dans lesquels les inégalités entre femme et homme sont les plus prononcées. Le travail de la femme est en général sous-évalué, notamment dans les pays en développement dont la raison principale est le fait que les activités ménagères, presque entièrement assumées par les femmes, sont improductives et ne sont généralement pas perçues comme du travail.

### **Personne en âge de travailler<sup>8</sup>**

C'est la frange de la population potentiellement active. En principe, la législation du travail de chaque pays devrait définir la limite d'âge minimum de cette population. Cette limite tient compte de l'âge de scolarisation obligatoire des enfants.

### **Population active**

La fraction de la population en âge de travailler (15-64 ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. Selon la nouvelle norme, la population en âge de travailler est de 15 ans et plus. Dans le présent livret, nous considérons l'ancienne définition pour la comparaison avec le premier livret.

### **Population inactive**

Les individus en âge de travailler sont considérés en dehors de la population active s'ils ne sont ni employés ni au chômage.

---

<sup>8</sup> Ces concepts sont définis selon l'ancienne norme pour suivre la comparabilité avec les indicateurs du premier livret.

**Main-d'œuvre**

Elle regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans dans l'emploi et au chômage. Il a été proposé par la résolution du BIT de ne retenir que ce terme.

**Actif occupé**

C'est tout individu en âge de travailler qui a effectivement travaillé pendant au moins une (1) heure au cours des 7 derniers jours précédant l'interview ou qui, s'il n'a pas travaillé a encore un lien formel avec un emploi (en congé, permission, etc.).

**Population au chômage**

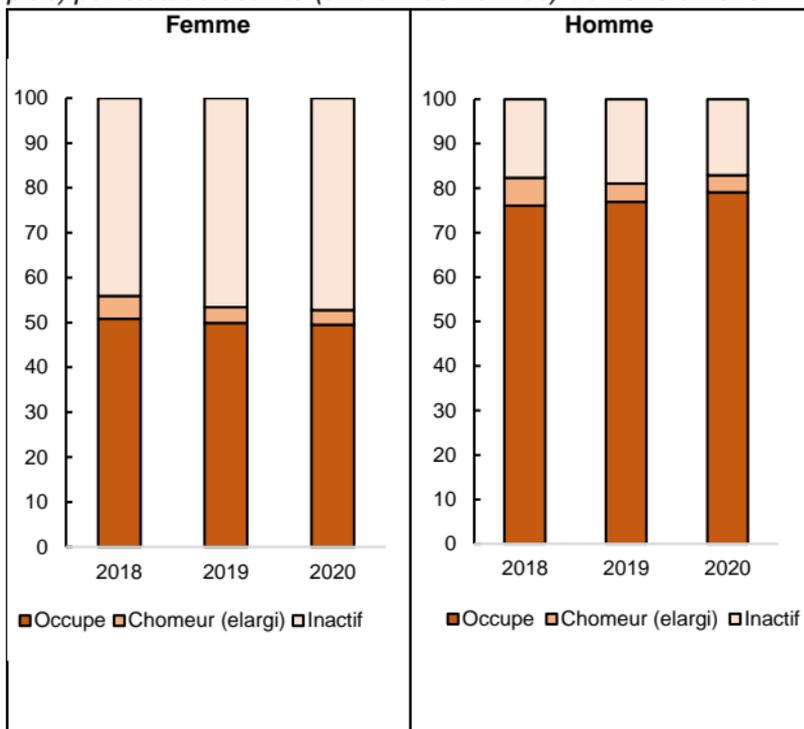
La population au chômage se définit comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi au moment de l'enquête, qui avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et qui est actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

**Activités**

Dans l'ensemble, on constate que la proportion des femmes actives occupées diminue légèrement au fil des années. En effet, cette proportion est passée de 50,8% en 2018 à 49,5% en 2020. Par contre, on observe visiblement que les femmes sont plus inactives.

En revanche on constate que l'occupation des hommes ne cesse de s'améliorer de plus en plus où est passé de 76,1% en 2018 à 79,1% en 2020.

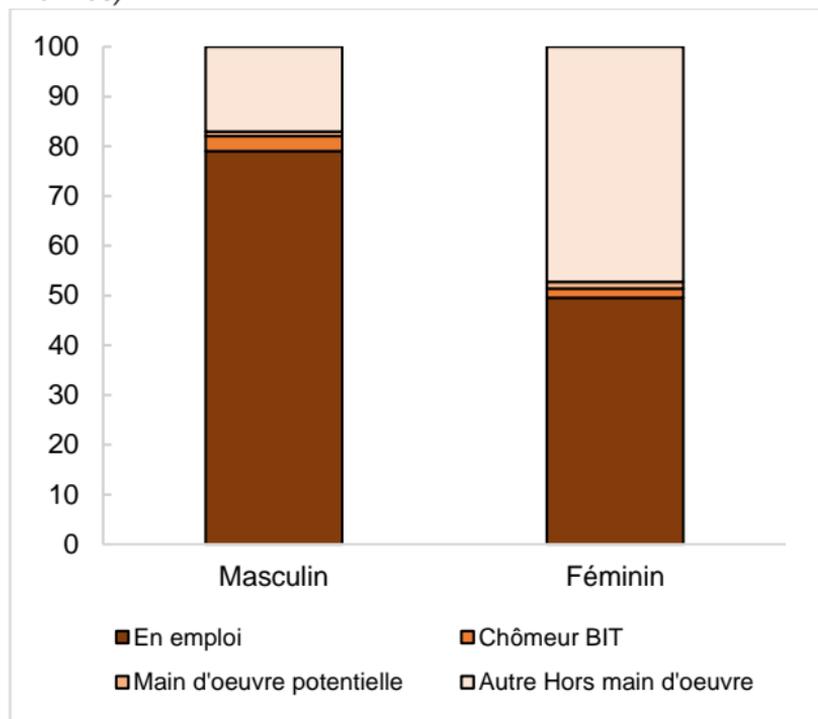
Répartition (%) de la population en âge de travailler (15 ans et plus) par statut d'activité (anciennes normes) de 2018 à 2020.



Source : INSTAT/Bases EMOP, 2018 à 2020

Parmi les femmes âgées de 15 ans ou plus, 49,5% sont en emploi et 47,2% constituent l'autre hors main d'œuvre contre 1,4% chômeur BIT. Pour les hommes, 79% sont en emploi suivi de 17% qui constituent l'autre main d'œuvre et 1% des chômeurs.

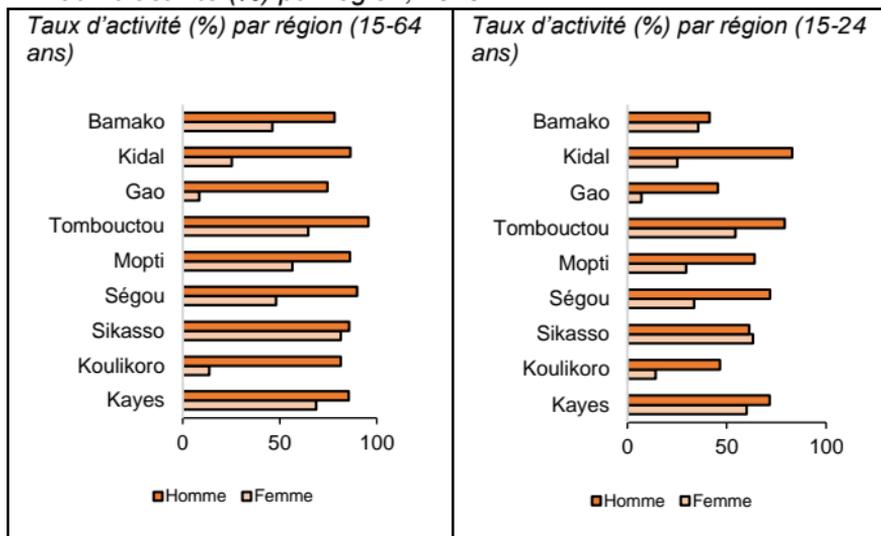
Répartition (%) de la population en âge de travailler (15 ans et plus) par statut vis-à-vis de la main-d'œuvre en 2020 (nouvelle normes)



Source : INSTAT/Base EMOP, 2020

De façon globale, le taux d'activité chez les hommes est plus élevé que celui des femmes. En effet, ce taux est de 78,2% pour les hommes contre 46,1% pour les femmes dans le district de Bamako. Dans la tranche d'âge de 15-24 ans, on note un léger avantage pour les femmes dans la région de Sikasso.

## Taux d'activité (%) par région, 2020



Source : INSTAT/Bases EMOP, 2020, passage 3 (octobre – décembre)

Quels que soient le groupe d'âge et l'année d'observation, le taux d'activité chez les hommes est supérieur à celui des femmes.

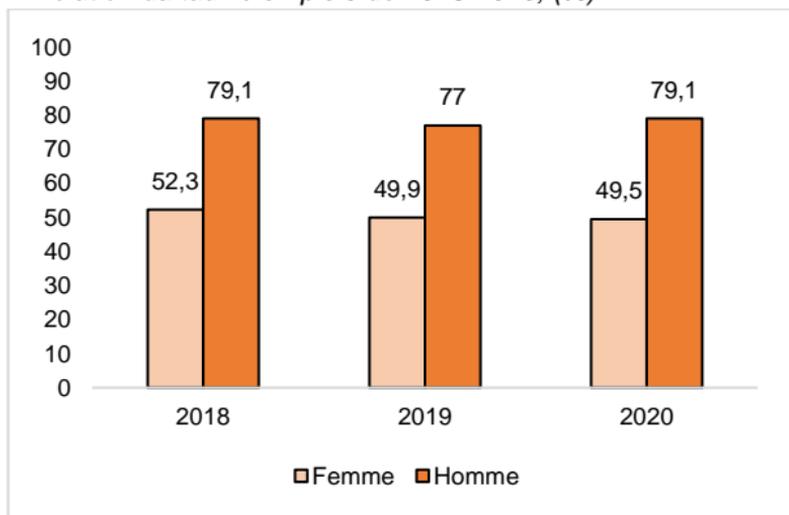
**Evolution du taux d'activité par groupe d'âge, 2018-2020., (en %).**

Groupe d'âge	Femme			Homme		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
15-24	49,7	46,3	39,0	67,0	59,7	59,2
25-29	60,7	58,6	52,4	93,6	91,5	91,1
30-49	64,3	60,7	59,0	98,6	98,5	97,5
50-54	59,6	60,3	62,7	96,3	98,5	94,5
55-59	60,6	59,7	56,3	93,8	94,8	93,6
60-64	44,7	46,4	40,0	76,4	84,1	83,1

Source : INSTAT, EMOP 2018 à 2020

Les résultats présentés au graphique ci-dessous montrent que de 2018 à 2020, le taux d'emplois a légèrement diminué au fil du temps. En examinant les résultats par sexe, il ressort que chez les hommes ce taux a légèrement augmenté entre 2018 et 2020. Par contre, chez les femmes, les résultats montrent une légère baisse soutenue au fil des années.

*Evolution du taux d'emplois de 2018-2020, (%).*



*Source : INSTAT, EMOP, 2018, 2019, 2020*

Les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Ainsi on constate que les activités sociales occupent 45,2% des chefs de ménages pauvres ; 26% d'entre eux se retrouvent dans les activités d'aller faire des achats d'articles divers destinés à la consommation de son propre ménage suivi par les activités de réparation de maison. Les ménages pauvres dirigés par les femmes sont plus dans l'entretien du ménage ainsi qu'à la préparation des repas.

**Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le sexe du chef de ménage, 2020, (en %).**

Activités non rémunérées	F	H	Ensemble
Etudes	2,7	0,3	0,4
Entretien du ménage	67,4	4,4	7,0
Préparation de repas	66,8	0,2	3,0
Coupe et ramassage de bois	25,0	12,2	12,8
Recherche d'eau	41,8	1,3	3,0
Garde des enfants	42,4	12,0	13,3
Soins à d'autres	7,3	9,9	9,8
Réparation de maison	8,6	17,0	16,6
Activités sociales	42,5	45,3	45,2
Activités associatives	5,0	10,2	10,0
Aller faire des achats d'articles divers destinés à la consommation de son propre ménage	44,0	25,2	26,0
Laver les habits des membres du ménage	60,2	0,2	2,8
Autres activités domestique	5,0	6,8	6,7

Source : INSTAT/Base EMOP, 2020

Les femmes sont moins représentées pratiquement au niveau de tous les postes de demandes d'emploi enregistrées en 2020 par rapport aux hommes excepté au niveau d'activités des ménages avec 100%. Au niveau du métier d'extraction et traitement de minéraux elles ont la même proportion de demande d'emploi que les hommes avec 50% de part et d'autre.

**Demandes d'emplois enregistrées par qualification et métier demandé, 2020, (en %).**

Métiers recherchés	Sexe	
	Homme	Femme
Agriculture Chasse et Sylviculture	76	24
Extraction et traitement de minéraux	50	50
Pêche Pisciculture et aquaculture	85	15
Activités de Fabrication	90	10
Production et distribution d'électricité de gaz et d'eau	91	9
Bâtiments Travaux Publics	93	7
Commerce Vente et location	66	34
Hôtels restauration et tourisme	60	40
Transports activités des auxiliaires de transport et communications	91	9
Activités financières	52	48
Immobilier location et services aux entreprises	77	23
Activités d'administration publique	65	35
Education – Formation	77	23
Santé et action sociale	58	42
Activités à caractère collectif ou personnel	75	25
Activité des ménages	0	100
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>26</b>

Source : ANPE 2020

En examinant les données, on observe une variation du nombre d'heures consacrées aux activités non rémunératrices allant de 2 heures pour les activités associatives à 25 heures pour les études. Des différences notables apparaissent lorsqu'on considère le sexe dans les catégories de préparation des repas et garde des enfants avec des différences de 9 points et 11 points respectivement. Les femmes passent plus d'heures que les hommes au foyer et s'attellent beaucoup plus aux tâches liées au fonctionnement du ménage. Il n'apparaît

cependant pas de différence notable de durée hebdomadaire par genre dans les autres activités.

La distribution par tranche d'âge montre une similitude entre les plus jeunes filles et garçons dans le temps qu'ils consacrent aux études jusqu'aux tranches d'âges 25-35, 36-40 ans et 41-64 ans, où la différence du nombre d'heures se fait sentir entre les jeunes femmes et hommes avec respectivement 13 contre 22 heures ; 15 contre 29 heures par semaine et 13 contre 20 heures. Cette tendance est ainsi inversée dans les activités spécifiques au ménage telles que la préparation des repas et la garde des enfants avec pour les mêmes groupes d'âges de 25-35, de 36-40 ans et de 41-64 ans, avec les femmes qui font respectivement 8 heures et 12 heures de temps en moyenne de plus que les hommes.

## Répartition du nombre hebdomadaire moyen d'heures d'activités domestiques (en heures par semaine) (1/2)

Groupe d'âge/ Milieu de résidence	Etudes			Entretien du ménage			Préparation de repas			Coupe et ramassage de bois			Recherche d'eau		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Age</b>															
6-14 ans	25	25	25	2	2	2	7	7	7	3	2	3	3	3	3
15-24 ans	26	25	26	3	4	3	8	16	16	4	3	3	3	3	3
25-35 ans	22	13	16	3	4	4	9	19	19	4	3	4	2	3	3
36-40 ans	29	15	19	3	4	4	9	19	19	4	3	3	2	3	3
41-64 ans	20	13	14	3	3	3	15	18	17	4	4	4	3	3	3
Plus de 64 ans	4	6	6	3	2	2	3	11	11	2	2	2	3	2	2
<b>Milieu</b>															
Urbain dont	25	25	25	3	3	3	6	17	17	4	3	3	2	3	3
Bamako	25	25	25	3	3	3	5	18	18	2	2	2	2	2	2
Autre urbain	25	24	25	3	4	4	9	16	16	4	3	3	3	3	3
Rural	25	24	25	3	3	3	9	17	17	3	3	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

## Répartition du nombre hebdomadaire moyen d'heures d'activités domestiques (en heures par semaine) (2/2)

Groupe d'âge/ Milieu de résidence	Garde des enfants			Soins à d'autres			Réparation de maison			Activités sociales			Activités associatives			Autres activités domestique		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
<b>Age</b>																		
6-14 ans	4	7	6	3	3	3	2	1	2	5	4	4	2	2	2	2	2	2
15-24 ans	5	20	19	4	5	5	4	3	3	4	4	4	2	2	2	2	3	3
25-35 ans	10	24	22	5	5	5	4	2	4	4	3	4	3	2	3	3	3	3
36-40 ans	8	20	17	4	4	4	3	2	3	4	3	3	3	2	2	3	3	3
41-64 ans	6	14	11	3	5	4	3	2	3	3	4	4	2	2	2	3	3	3
Plus de 64 ans	7	14	12	3	6	5	3	4	3	3	4	4	3	2	3	2	3	3
<b>Milieu</b>																		
Urbain dont	5	30	26	3	9	7	3	2	3	4	3	4	3	2	2	3	3	3
Bamako	3	44	39	2	16	11	2	2	2	3	3	3	3	2	2	2	3	3
Autre urbain	6	13	11	4	4	4	4	2	3	4	4	4	3	2	2	3	4	3
Rural	8	15	13	4	4	4	4	2	3	4	4	4	3	2	2	3	3	3
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

## Rémunération horaire moyenne des salariés

Les femmes sont beaucoup plus moins rémunérées que les hommes quels que soient le milieu de résidence, le groupe d'âge et le niveau d'instruction en 2020.

En milieu urbain, 35,1% des femmes sont payées en-dessous du SMIG contre 6,3% des hommes. Cette proportion a diminué en milieu rural d'où 31,2% des femmes sont rémunérées contre 9,8% des hommes toujours en-dessous du SMIG.

Au niveau du groupe d'âge, les femmes âgées de 15 à 24 ans sont beaucoup plus importantes que les autres tranches d'âge avec 72% payées en-dessous du SMIG contre 31,4% chez les hommes.

Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction (86%) sont plus importantes que les autres niveaux d'éducation qui n'atteignent pas le SMIG. Chez les hommes, les sans niveaux sont plus importants avec 19,4% que les autres niveaux d'instructions.

**Salaire mensuel moyen des emplois salariés selon les caractéristiques des individus en 2020, (en FCFA et en %).**

		Salaire mensuel moyen			% salariés dont le salaire est inférieur au SMIG		
		H	F	T	H	F	T
Zone de résidence	Urbain	90 186	64 300	83 653	6,3	35,1	13,5
	Bamako	89 555	63 972	82 654	5,1	35,4	13,2
	Autre urbain	92 064	65 790	86 932	9,8	33,8	14,5
	Rural	70 073	59 251	68 743	17,5	31,2	19,3
Groupe d'âge	15 - 24 ans	46 166	21 625	37 247	31,4	72	46,1
	25 - 35 ans	82 267	74 812	80 869	7,5	18,7	9,6
	36 - 40 ans	96 167	83 638	93 588	2,5	12,4	4,6
	41 - 64 ans	98 053	97 970	98 040	4,9	13,9	6,4
	65 ans et plus	115 037	87 986	112 079	4,4	47,5	9,1
Niveau d'éducation	Aucun niveau	59 231	17 318	49 516	19,4	86	35,3
	Primaire	67 556	48 052	64 068	10,5	21,3	12,4
	Secondaire	104 023	97 005	102 347	1,6	4,2	2,2
	Supérieur	154 849	132 123	149 255	0,7	4,3	1,6
	<b>Total</b>	<b>84 006</b>	<b>63 516</b>	<b>79 563</b>	<b>9,7</b>	<b>34,5</b>	<b>15,1</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

La présence des femmes dans les emplois vulnérables est plus perceptible que des hommes au regard des données du tableau ci-dessous. Plus de six femmes sur dix ont exercé des emplois vulnérables avec 73,5% en milieu rural et 67,3% en milieu urbain. Cette proportion est plus importante au niveau du groupe d'âge des femmes de plus 64 ans avec 90,9%. Les hommes, moins touchés que les femmes, ont exercé eux aussi des travaux vulnérables au cours de l'année 2020 avec la proportion la plus importante en milieu rural soit 59,7%. A plus de 60 ans, des hommes ont été impliqués à ces tâches avec un taux le plus élevé (87,2%) que les autres groupes d'âge.

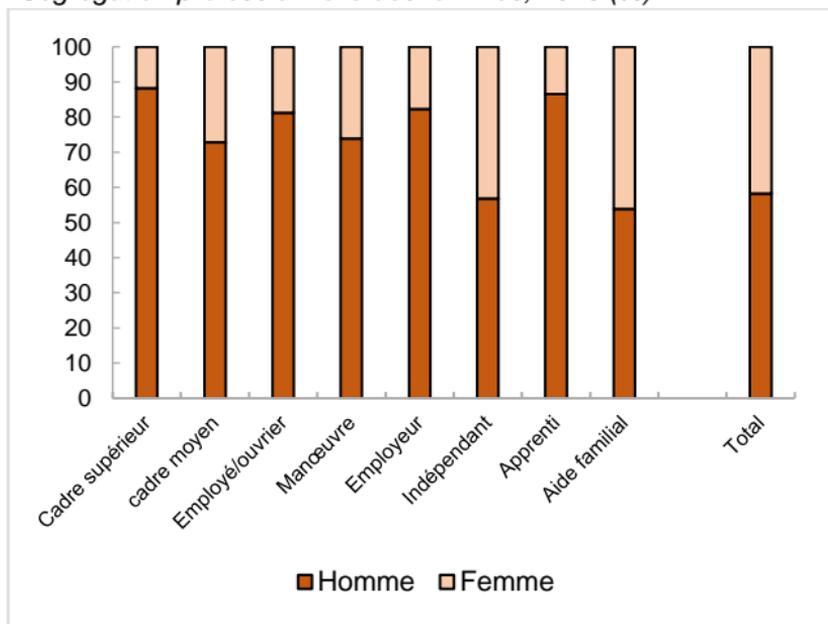
**Emploi décent pour les personnes en âge de travailler selon le ratio de la population, le genre, l'Age et invalidité (Taux d'emploi vulnérable), 2020, (en %).**

Milieu/ Groupe d'âge		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	45,8	67,3	54,1
	Bamako	37,7	62,6	47,6
	Autre urbain	55,3	73,5	62,0
	Rural	59,7	64,3	61,7
Classe d'âge	15 - 24 ans	10,6	45,5	26,7
	25 - 35 ans	47,1	63,7	55,0
	36 - 40 ans	65,9	69,2	67,3
	41 - 64 ans	79,2	77	78,4
	Plus de 64 ans	87,2	90,9	88,2
<b>Total</b>		<b>56,5</b>	<b>64,9</b>	<b>60,0</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

La ségrégation professionnelle touche beaucoup plus des femmes que des hommes. Le graphique ci-dessous montre que les femmes sont moins représentées que les hommes quel que soit le corps d'activités. Elles sont plus représentées au niveau de l'aide familiale suivi de l'indépendant. Au niveau du cadre supérieur, la ségrégation est beaucoup plus importante à l'égard des femmes suivie de l'apprenti en 2020.

*Ségrégation professionnelle des femmes, 2020 (%)*

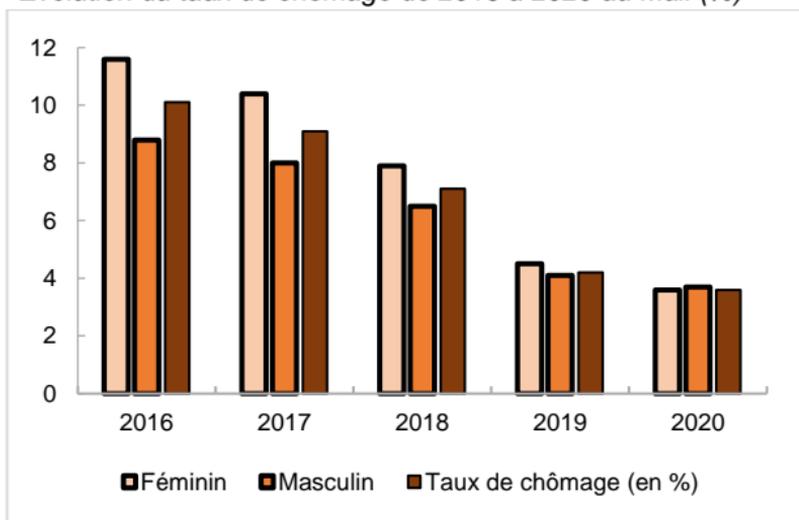


Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

## Chômage

Dans l'ensemble, en 2016, le taux de chômage est estimé à 10,1% contre 3,6% en 2020. Ce taux varie significativement selon le sexe quelle que soit l'année de l'enquête sauf en 2020. En effet, on constate que le chômage touche plus de femmes que les hommes sauf qu'en 2020 où le taux de chômage était de 3,6% chez les femmes contre 3,7% chez les hommes. Les écarts entre les femmes et les hommes sont plus prononcés de 2016 à 2018.

*Evolution du taux de chômage de 2016 à 2020 au Mali (%)*



*Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2016-2020)*

Le taux de chômage de la population malienne en âge de travailler soit de 15 à 64 ans a diminué de 7,1% en 2018 à 3,6% en 2020. Les femmes ont été plus touchées par le chômage en 2018 et 2019 avec et moins affectées en que

les hommes en 2020. Le chômage a touché plus de la population de 15 à 64 ans vivant en milieu urbain que celle en milieu rural pendant la même période notamment 10% contre 6,1% en 2018 et 7,8% contre 2,4% en 2020.

**Evolution du taux de chômage de la population de 15 à 64 ans par sexe et par milieu de 2018 à 2020, (en %).**

Année	2018	2019	2020
<b>Sexe</b>			
Masculin	6,5	4,1	3,7
Féminin	7,9	4,5	3,6
<b>Milieu</b>			
Urbain	10,0	7,5	7,8
Rural	6,1	3,3	2,4
<b>Taux de chômage</b>	<b>7,1</b>	<b>4,2</b>	<b>3,6</b>

*Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de l'EMOP\_2018 à 2020*

Le chômage est plus important en milieu jeunesse mais affecte plus les filles et les garçons quelle que soit la tranche d'âge.

Les filles de la tranche d'âge de 15 à 35 ans sont presque touchées par le chômage que celles de la tranche d'âge de 15 à 40 ans avec respectivement 46,8% et 46,7%. Les filles de 15 à 40 ans vivant en milieu d'autres urbains sont affectées par le chômage avec 48,3%.

Les garçons de 15 à 35 ans sont plus touchés par le chômage que celui des autres tranches d'âge avec 17%. Les garçons âgés de 15 à 24 ans vivant en milieu rural sont plus touchés par le chômage avec 16,5%.

**Pourcentage de jeunes de (15-40 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEEF), 2020. (en %).**

Milieu de résidence	Jeunes 15 - 24 ans			Jeunes 15 - 35 ans			Jeunes 15 - 40 ans		
	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot
Urbain	12,4	36,6	26,6	11,3	45,2	31,3	10	45,1	30,1
Bamako	11,9	33,2	24,7	11,6	43	30,2	10,1	42,7	28,8
Autre urbain	12,9	41,5	29,1	10,9	48,2	32,6	9,9	48,3	31,8
Rural	16,5	46,6	32,8	12,8	43,4	30,3	11,1	42,7	29,0
<b>Total</b>	<b>15,4</b>	<b>43,5</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>46,8</b>	<b>32,2</b>	<b>15,7</b>	<b>46,7</b>	<b>31,6</b>

*Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)*

En 2020, plus d'une femme sur deux ont exercé un travail précaire. Les femmes en milieu rural représentaient 60,5% suivies de celles vivant dans autre urbain avec 30,5%. La tranche d'âge la plus touchée a été celle de 15 à 24 ans avec un taux de 58,4%.

Les hommes étaient moins représentés que les femmes dans les emplois précaires. En 2020, 47,1% des hommes exerçaient des emplois précaires dont 54,2% en milieu rural et la tranche d'âge la plus touchée était de 15 à 24 ans avec un taux de 50,9%.

## Taux d'emploi précaire, 2020, (en %).

Groupe d'âge/Milieu		Homme	Femme	Total
Milieu	Urbain	23,4	24,6	23,9
	Bamako	16,0	20,1	17,6
	Autre urbain	32,1	30,5	31,5
	Rural	54,2	60,5	56,9
Classe d'âge	15 - 24 ans	50,9	58,4	54,3
	25 - 35 ans	43,4	52,7	47,8
	36 - 40 ans	43,7	51,4	46,9
	41 - 64 ans	49,4	52,3	50,4
	Plus de 64 ans	47,0	38,7	44,7
<b>Total</b>		<b>47,1</b>	<b>53,3</b>	<b>49,7</b>

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2020)

## Occupation

Le tableau ci-dessous relatif à la population active occupée aux différentes branches d'activités montre une disparité de représentativité entre les femmes et les hommes. Les femmes sont en majorité dominantes uniquement dans le commerce en 2019 et 2020 que les hommes qui dominent largement dans toutes les autres branches d'activités à la même date.

En milieu de résidence, on constate que la population active occupée est plus importante en agriculture que les autres branches d'activités en 2019 et 2020.

Au niveau d'instruction, les personnes en emploi et sans niveau d'instruction sont plus nombreuses dans le domaine de l'agriculture suivi des employés ayant un niveau primaire. Le niveau d'instruction supérieur est moins représenté dans les autres branches d'activités en 2019 et 2020.

**Répartition de la population active occupée par sexe, milieu de résidence et niveau d'instruction, selon la branche d'activité en 2019 et 2020 (en nombre).**

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activité							
	2019				2020			
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Agriculture	Industrie	Commerce	Service
Masculin	2 754 018	315 396	389 252	565 182	2 868 404	329 192	417 419	413 622
Féminin	1 916 749	154 347	422 550	362 672	1 908 772	268 016	464 571	204 241
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	259 958	208 512	506 439	512 090	245 166	234 892	523 214	436 445
Bamako	9 725	118 693	303 945	344 809	12 838	132 144	319 063	322 544
Autre urbain	250 234	89 820	202 494	167 282	232 328	102 748	204 151	113 901
Rural	4 410 809	261 232	305 363	415 764	4 532 009	362 316	358 777	181 417
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	3 663 733	275 685	475 806	461 497	3 865 025	380 751	542 236	233 376
Primaire	984 468	158 720	293 191	254 198	887 625	189 014	291 483	191 750
Secondaire	18 357	31 102	29 206	142 217	21 987	24 549	33 224	131 542
Supérieur	4 210	4 237	13 600	69 944	2 538	2 894	15 047	61 195
<b>Ensemble Mali</b>	<b>4 670 767</b>	<b>469 744</b>	<b>811 802</b>	<b>927 854</b>	<b>4 777 175</b>	<b>597 208</b>	<b>881 990</b>	<b>617 862</b>

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de l'EMOP\_2019/2020

## Population inactive par statut (étudiant, handicapé...)

L'aide (famille, fils/filles, amis, voisin) est la plus importante par rapport à la manière de subvenir aux besoins pour la population inactive avec 98,8% suivie de celles de pensions de travail et d'autres pensions avec 0,4% de part et d'autre.

En 2019, la proportion des femmes percevant la pension était faible par rapport aux hommes soit 0,1% contre 0,7%. On constate que plus de femmes mendiaient pour survivre que des hommes. Les hommes recevaient plus de revenus issus des rentes que des femmes soit 0,3% contre 0,1%.

### Répartition de la population inactive (moins de 15 ans et plus de 65 ans) par milieu et par sexe selon la manière de subvenir à leurs besoins en 2019, (en %).

	Pension de travail	Autres pensions	Aides (famille, fils/filles, amis, voisin)	Revenus des propriétés ou rentes	Epargne	Mendie
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	1	0,8	97,6	0,6	0,1	0
Bamako	1,2	1,2	96,3	1	0,2	0
Autre urbain	0,7	0,4	98,7	0,2	0	0
Rural	0,2	0,3	99,3	0,1	0,1	0,1
<b>Sexe</b>						
Masculin	0,7	0,4	98,4	0,3	0,2	0
Féminin	0,1	0,4	99,3	0,1	0	0,1
Ensemble	0,4	0,4	98,8	0,2	0,1	0,1

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données de l'EMOP\_2019

## Revenu, Ressource et Conditions de vie

Ce chapitre est consacré à la présentation de quelques indicateurs permettant d'apprécier le niveau de vie de la population malienne suivant le genre. Il s'agit essentiellement de l'état de la pauvreté évalué en 2021 et l'accès aux services sociaux et financiers.

### **Incidence de la pauvreté**

Nombre de revenu au-dessous duquel un individu est considéré comme pauvre.

### **Profondeur de la pauvreté**

Mesure le degré de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

### **Sévérité de la pauvreté**

Mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses.

## **Niveau de vie (pauvreté) au Mali**

Dans l'ensemble, la pauvreté touche beaucoup plus les individus qui vivent en milieu rural que ceux en milieu urbain. Effet, l'incidence de la pauvreté est de 51,0% et 18,1% respectivement. Les résultats par sexe attestent que l'incidence de la pauvreté ne varie pas significativement

entre les femmes et les hommes. En effet, l'incidence est de 44,7% chez les hommes et 42,6% chez les femmes.

#### **Pauvreté des individus au Mali en 2021, (en %).**

<b>Sexe</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
Masculin	17,5	50,7	44,7
Féminin	22,5	58,7	42,6
<b>Total</b>	<b>18,1</b>	<b>51,0</b>	<b>44,6</b>

Source : INSTAT/EMOP-2021

L'analyse des résultats estimatifs de l'EMOP-2021 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 44,7% d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 42,6% d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

#### **Incidence de la pauvreté monétaire selon le sexe du CM en 2021, (en %).**

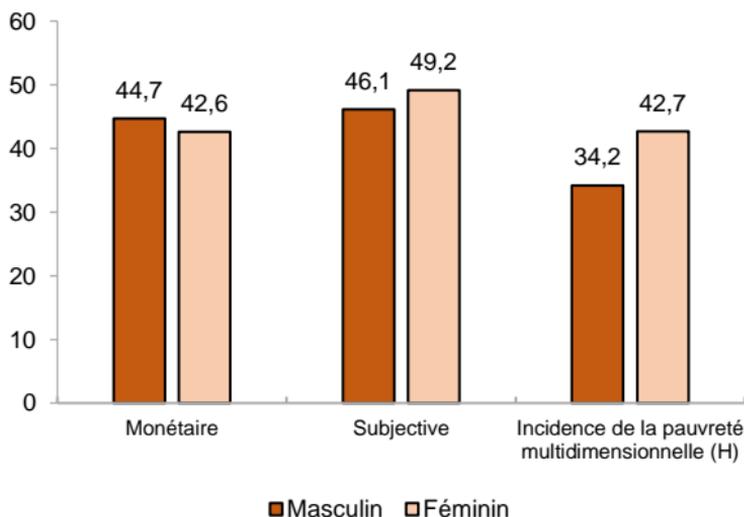
<b>Sexe</b>	<b>Incidence</b>	<b>Profondeur</b>	<b>Sévérité</b>
Femme	42,6	17,6	9,8
Masculin	44,7	16,0	8,0
<b>Ensemble</b>	<b>44,6</b>	<b>16,1</b>	<b>8,1</b>

Source : INSTAT/EMOP-2021

Les résultats présentés au tableau ci-dessous montrent que les trois formes de pauvreté sévissent au Mali. La pauvreté monétaire touche beaucoup plus les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes. Par contre, en demandant l'avis de l'enquêté (pauvreté

subjective), on constate que les femmes s'estiment plus pauvre que les hommes (49,2% contre 46,1%) respectivement. En ce qui concerne la pauvreté multidimensionnelle, les résultats ne montrent pas de différence significative entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes.

*Incidence des différentes formes de pauvreté au Mali selon le sexe du CM en 2021 (%)*



*Source : INSTAT-EMOP/pauvreté multidimensionnelle 2021*

De 2017 à 2021, la pauvreté au Mali touche moins la moitié de la population malienne. En outre, quelle que soit l'année d'observation, on constate que la pauvreté touche plus les ménages dirigés par les hommes que les femmes.

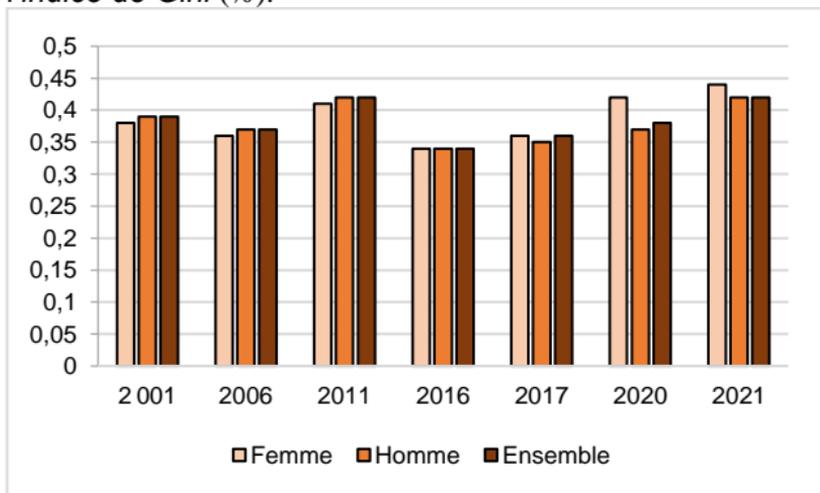
**Evolution de l'incidence de pauvreté monétaire par sexe du CM, 2017 à 2021, (en %).**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Femme	27,8	23,0	10,0	20,5	42,6
Homme	45,8	45,0	43,7	43,0	44,7
Ensemble	44,9	43,8	42,3	41,9	44,6

Source : INSTAT/EMOP-2017-2021

Hormis l'année 2016, quelle que soit l'année de l'enquête, les inégalités entre les hommes sont plus prononcées que celles entre les femmes. A partir de 2017, les inégalités sont plus prononcées chez les femmes que chez les hommes.

*Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 mesurée par l'indice de Gini (%).*



Source : EMEP-2001, ELIM 2006, EMOP 2011-2021

## Accès à l'eau et à l'électricité au Mali

Dans l'ensemble, on constate que le taux d'accès des ménages à l'eau potable est passé de 68,9% en 2001 à 81,4% en 2021. Les résultats par sexe montrent que les ménages dirigés par les femmes sont beaucoup plus accès à l'eau potable que ceux dirigés par les hommes quelle que soit l'année de l'enquête.

### Evolution de l'accès des ménages maliens à l'eau potable selon le sexe du chef de ménage de 2001 à 2021, (en %).

Sexe	2001	2006	2011	2021
Masculin	68,4	77,9	79,9	80,9
Féminin	73,5	88,2	88,8	87,8
<b>Ensemble</b>	<b>68,9</b>	<b>78,8</b>	<b>80,7</b>	<b>81,4</b>

Source : EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Globalement de 2001 à 2021, l'accès des ménages à l'électricité au Mali s'est beaucoup amélioré en passant de 9,1% à 74,1%. Les résultats par sexe du chef de ménages montrent que les ménages dirigés par les femmes ont plus accès à l'électricité que ceux dirigés par les hommes, excepté en 2021.

### Evolution de l'accès à l'électricité des ménages maliens selon le sexe du chef de ménage, 2001 à 2021, (en %)

Sexe	2001	2006	2011	2021
Féminin	10,1	34,5	44,5	61,7
Masculin	9,0	18,7	33,2	74,9
<b>Ensemble</b>	<b>9,1</b>	<b>20,1</b>	<b>34,3</b>	<b>74,1</b>

Source : EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2021

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une diminution entre 2017 (74,7%) et 2021 (56,5%).

## **Développement économique et emploi**

L'accès à la terre varie entre les caractéristiques sociodémographiques selon le type de titre de propriété. On constate que plus 50% des propriétaires ne disposent pas de titre de propriétés.

En milieu de résidence, les propriétaires de parcelles sans titre sont plus importants en milieu rural (69,9%) qu'en milieu urbain (28,1%). Par contre, les propriétaires avec titre sont plus nombreux avec 22,5% en milieu urbain contre 10,8% en milieu rural. Au niveau des coopératives, 4,3% en milieu urbain sont propriétaires avec titre contre 1,7% en milieu rural et 12,7% du rural sont propriétaires sans titre contre 7,2% en milieu urbain.

Les femmes propriétaires de terrain avec titre sont plus nombreuses que celui des hommes soit 20,9% contre 15,6%. Aussi, les coopératives des femmes ont plus de terrain avec titre que celles des hommes soit 3,7% contre 2,8%.

La tranche d'âge de 15 à 24 ans des chefs de ménages sont plus propriétaires des terrains avec titre soit 20,6% suivie de celle de 65 ans et plus (19,3%).

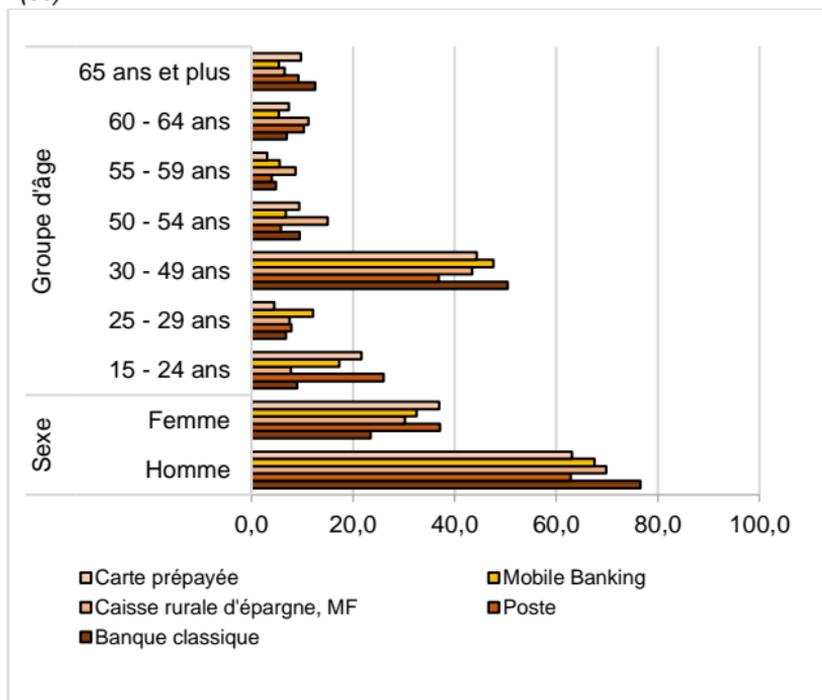
## Proportion de population adulte propriétaires de terrains par sexe, âge et lieu, 2021, (en %)

Caractéristiques	Propriétaire avec titre	Propriétaire sans titre	Copropriétaire avec titre	Copropriétaire sans titre	Locataire simple	Locataire vente	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Autre (précisez)	Total
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	22,5	28,1	4,3	7,2	30,0	0,5	0,4	6,4	0,6	100
Rural	10,8	69,9	1,7	12,7	1,9	0,0	0,2	2,7	0,2	100
<b>Sexe du CM</b>										
Masculin	15,6	52,0	2,8	10,7	14,2	0,3	0,3	3,8	0,4	100
Féminin	20,9	40,4	3,7	5,0	19,3	0,0	0,6	9,8	0,3	100
<b>Groupe d'âge des CM</b>										
15 - 24 ans	20,6	34,9	1,6	11,1	16,7	0,0	0,0	15,1	0,0	100
25 - 29 ans	14,9	38,3	2,8	10,3	20,1	0,8	0,8	11,8	0,3	100
30 - 49 ans	14,0	46,2	3,5	10,7	20,2	0,3	0,4	4,4	0,4	100
50 - 54 ans	19,1	49,6	2,8	10,8	13,0	0,5	0,1	3,5	0,6	100
55 - 59 ans	16,2	57,6	3,5	10,4	7,2	0,1	0,3	4,2	0,4	100
60 - 64 ans	18,0	56,5	2,1	12,5	8,1	0,0	0,3	2,5	0,0	100
65 ans et plus	19,3	65,7	1,2	6,6	4,5	0,0	0,1	2,1	0,4	100
<b>Total</b>	16,1	50,9	2,9	10,2	14,6	0,2	0,3	4,3	0,4	100

Source : EMOP-2021, passage 1 (janvier-mars)

La proportion des femmes ayant un compte dans les établissements financiers est faible que celle des hommes au regard de la figure ci-dessous quel que soit le type de compte. Moins de quatre femmes sur dix n'ont pas de compte financier tandis que plus de sept hommes sur dix ont un compte d'opération financière à la banque. La tranche d'âge de 30 à 49 ans a plus de compte bancaire que celles des autres tranches.

*Proportion de la population possédant un compte dans les établissements financiers suivants ou une carte prépayée, 2021 (%)*

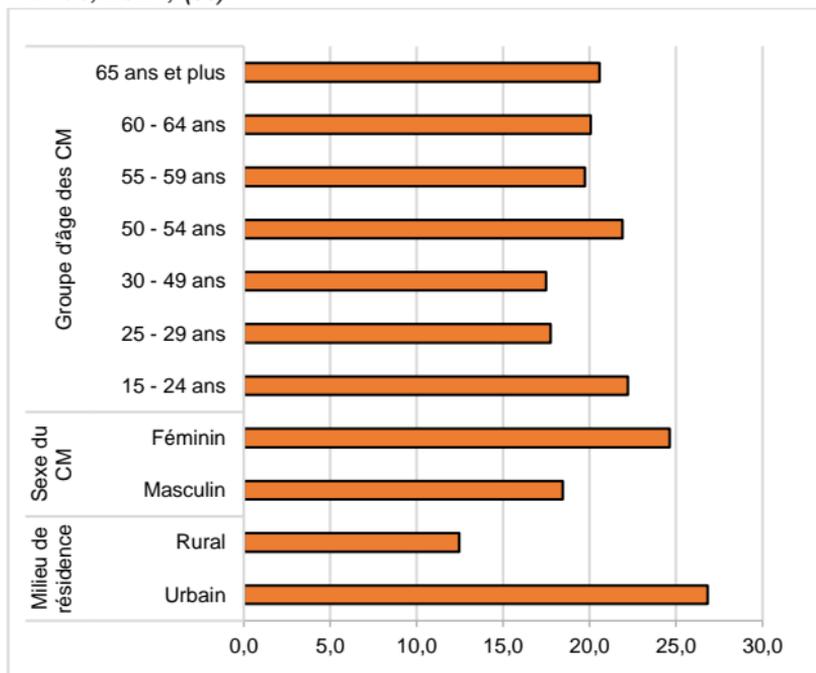


Source : EMOP-2021, passage 1 (janvier-mars)

L'analyse de la figure ci-dessous montre que les femmes chefs de ménage propriétaires de terre avec titre sont plus nombreuses que ceux des hommes. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain que rural avec plus de 25% contre moins de 15%.

La tranche d'âge disposant plus de titre de propriété de terre est de 15 à 24 ans suivie de 50 à 54 ans. La faible proportion se situe au niveau de la tranche d'âge de 30 à 49 ans.

*Proportion des ménages jouissant d'un titre de propriétés de leurs terres, 2021, (%).*



Source : EMOP-2021, passage 1 (janvier-mars)

La répartition des maisons avec le bail montre disparité entre les différents types de logement selon le sexe et l'âge du chef de ménage en 2021.

La maison dans une concession constitue les habitations les plus importantes avec une proportion de 42,3% suivie de maison individuelle simple avec 22,7% et les maisons à plusieurs logements (en bande) avec 20,3%.

En milieu de résidence, 23,6% des maisons individuelles simples se trouve en milieu rural et 21,6% en milieu urbain.

Parmi les types de logement occupés, les femmes cheffes de ménages sont importantes au niveau des maisons dans une concession avec 30,7% suivie de la maison individuelle simple avec 28,3%.

Chez les hommes, 43,4% sont chefs de ménages des maisons dans une concession suivie de 22,2% de la maison individuelle simple.

L'analyse par tranche d'âge montre que la plupart des chefs de ménages habitent dans la **maison dans une concession** avec plus de 35% quelle que la tranche d'âge exceptée celle de 15 à 24 ans qui a une proportion d'occupation de 34,9% au niveau de **maison individuelle simple**

### Proportion de maisons avec le bail sûr par sexe et âge de tête du ménage, 2021, (en %)

Caractéristiques	Duplex/ Immeuble individuel	Villa (2)	Immeuble à appartement (3)	Maison dans une concession	Maison à plusieurs logement s (en bande)	Maison individuell e simple	Case	Tente	Habitat précaire Baraque	Autre (Précisez )	Total
<b>Milieu de résidence</b>											
Urbain	0,9	8,6	6,3	35,9	20,9	21,6	1,5	3,3	0,1	0,9	100
Rural	0,3	0,6	1,0	47,7	19,7	23,6	2,4	4,5	0,2	0,1	100
<b>Sexe du CM</b>											
Masculin	0,6	3,9	3,3	43,4	20,6	22,2	1,7	3,6	0,2	0,4	100
Féminin	0,3	7,2	4,0	30,7	16,4	28,3	4,7	7,0	0,3	1,1	100
<b>Groupe d'âge des CM</b>											
15 - 24 ans	0,8	2,4	5,6	23,8	15,1	34,9	1,6	13,5	2,4	0,0	100
25 - 29 ans	0,0	3,3	3,1	36,0	19,3	27,2	3,1	6,9	0,8	0,3	100
30 - 49 ans	0,4	4,2	4,3	39,7	20,0	23,7	2,1	4,6	0,2	0,7	100
50 - 54 ans	0,5	4,9	2,6	41,5	20,0	26,1	1,2	2,9	0,0	0,4	100
55 - 59 ans	0,1	4,2	2,2	45,9	20,8	20,3	2,5	3,8	0,0	0,1	100
60 - 64 ans	0,9	4,9	2,1	45,3	20,5	21,5	1,9	2,5	0,1	0,3	100
65 ans et plus	1,3	4,0	2,4	51,4	21,7	16,4	1,3	1,2	0,0	0,2	100
<b>Total</b>	<b>0,5</b>	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	<b>42,3</b>	<b>20,3</b>	<b>22,7</b>	<b>2,0</b>	<b>3,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>100</b>

Source : EMOP-2021, passage 1 (janvier-mars)

## Violence et crime

Les violences font partie de la remise en question des droits humains et en particulier ceux de la femme. Les femmes et les filles sont souvent victimes de plusieurs sortes de violence au Mali. Plusieurs formes de violences ont été constatées qui sont entre autres les coups et blessures, le gavage des jeunes filles en vue d'un mariage précoce, les viols, l'excision, le harcèlement sexuel, la répudiation, le mariage forcé et précoce, le rapt de femme, la discrimination dans l'héritage, la séquestration religieuse le port forcé du tchador, l'abandon prolongé de la femme pour de raison d'exode.

### **La mutilation génitale féminine**

La mutilation génitale féminine ou (excision) englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

### **La violence à l'égard des femmes**

« La violation des droits de l'homme la plus honteuse se caractérise sans doute par la violence à l'égard des femmes. Elle ne connaît pas de clivages géographiques, culturels ou sociaux. Tant que des actes violents continueront d'être perpétrés, nous ne pourrons prétendre à des progrès pour atteindre l'égalité, le développement et la paix. » Kofi Annan.

## Violence physique et sexuel

Les résultats du tableau suivant montrent que la violence émotionnelle est la plus étendue. En effet, 38,4% des femmes ont subi la violence émotionnelle dont un peu plus de deux femmes sur cinq (41,8%) se trouvent dans la tranche d'âge de 30-39 ans. En revanche, on constate que près de la moitié des femmes (48,9%) ont subi une quelconque violence qui est soit la violence émotionnelle ou physique ou sexuelle.

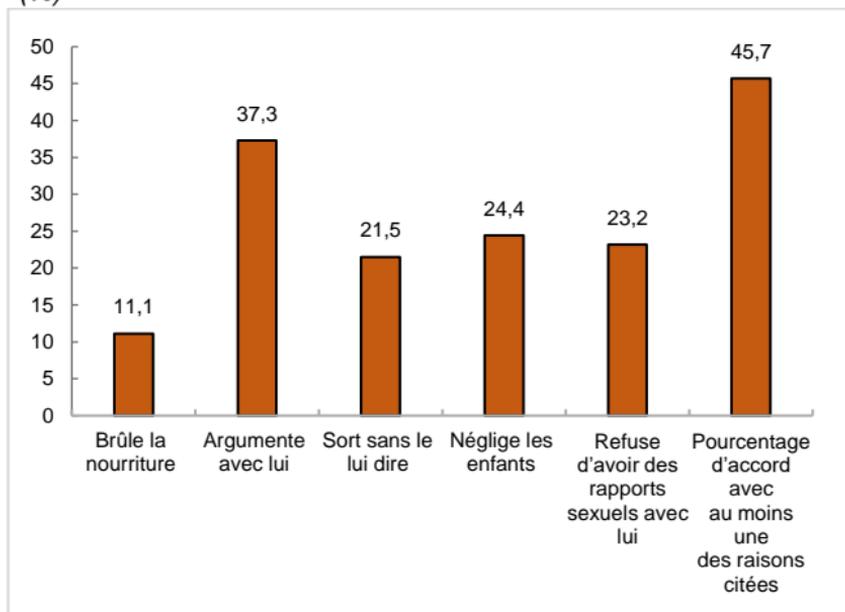
**Pourcentage de femmes de 15-49 ans actuellement en union ou en rupture d'union ayant subi des violences sous différentes formes exercées par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent, selon le groupe d'âge, 2018. (en % et en nombre)**

Groupe d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Ensemble
Violence émotionnelle	30,2	35,7	39,9	41,8	37,5	38,4
Violence physique	24,4	36,3	35,8	41,3	36,7	36,8
Violence sexuelle	12,5	12,6	12,3	12,9	7,9	11,8
Violence physique et sexuelle	10,4	11,8	9,1	11,4	6,4	10,0
Violence émotionnelle, physique et sexuelle	7,8	7,9	7,4	8,9	6,0	7,8
Violence physique ou sexuelle	26,4	37,1	39,0	42,9	38,3	38,5
Violence émotionnelle ou physique ou sexuelle	37,3	48,0	49,6	53,3	46,9	48,9
Eff. Femmes	333	541	693	1094	568	3229

Source : INSTAT, EDSM-2018

Les résultats montrent que 37,3% des hommes de 15-49 ans pensent qu'il est justifié de frapper ou battre sa femme. En effet, 24,4% des hommes justifient le fait de frapper ou de battre sa femme. En revanche, près de la moitié (45,7%) des hommes sont d'accord avec au moins une des raisons (brûle la nourriture, argumente avec lui, sort sans le lui dire, néglige les enfants et refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui) pour justifier le fait de frapper sa femme.

*Pourcentage de tous les hommes de 15-49 ans qui pensent qu'il est justifié que, pour certaines raisons, un mari/partenaire frappe ou batte sa femme, par raison particulière, EDSM-VI Mali 2018, (%)*



Source : INSTAT, EDSM-2018

La proportion des violences chez les femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violences sexuelles à un moment quelconque est de 12,6%. Cette proportion est plus élevée au niveau de la tranche d'âge de 25 à 29 ans avec 14,7% suivie de la tranche d'âge de 30 à 39 ans avec 14,3%.

Au cours des 12 derniers mois, le pourcentage des femmes de 15-49 ans ayant subi des actes de violence sexuelle est de 7,1%. Ce pourcentage est plus élevé chez les jeunes filles de la tranche d'âge de 20 à 24 ans avec 8,2% et de 25 à 29 ans avec 8,1%.

**Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant subi des violences sexuelles à n'importe quel moment et au cours des 12 mois selon le groupe d'âge, 2018, (en % et en nombre)**

Groupe d'âge	Pourcentage ayant subi des actes de violence sexuelle :		Effectif de femmes
	À un moment quelconque <sup>9</sup>	Au cours des 12 derniers mois	
15-19 ans	9,6	7,0	713
20-24 ans	13,6	8,2	650
25-29 ans	14,7	8,1	730
30-39 ans	14,3	8,0	1 121
40-49 ans	9,2	2,9	570
<b>Ensemble</b>	<b>12,6</b>	<b>7,1</b>	<b>3 784</b>

Source : INSTAT, EDSM-2018

---

<sup>9</sup> 1 Y compris les violences subies au cours des 12 derniers mois.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'enfants par sexe abandonnés/trouvés pris en charge par les institutions de protection d'enfants de 2019 à 2021.

En 2019, 54,1% des enfants abandonnés/trouvés pris en charge étaient des garçons contre 45,9% des filles. L'analyse par régional révèle que 84,2% des filles abandonnées/trouvées ont été prises en charge à Ségou et 71,4% des garçons abandonnés/trouvés ont été pris en charge à Sikasso.

En 2020, 52,6% des garçons et 47,4% des filles des enfants abandonnées/trouvées ont été pris en charge par les institutions de protection d'enfants. Bamako enregistre le nombre le plus élevé avec 117 garçons abandonnés pris en charge contre 90 filles.

En 2021, le phénomène a augmenté avec 404 garçons et 136 filles abandonnés retrouvés et prise en charge par les services sociaux. C'est dans la région de Ségou qu'on a enregistré plus d'enfants abandonnés retrouvés soient 356 garçons et 91 filles. Ci-dessous le tableau de répartition :

**Enfant abandonné/trouvé pris en charge par sexe et par région de 2019 à 2021, (en % et en nombre)**

Région	2019				2020				2021			
	Garçon		Fille		Garçon		Fille		Garçon		Fille	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Kayes	2	66,7	1	33,3	2	66,7	1	33,3	2	100,0	0	0,0
Koulikoro	6	54,6	5	45,5	10	100,0	0	0,0	5	83,3	1	16,7
Sikasso	15	71,4	6	28,6	24	42,9	32	57,1	9	33,3	18	66,7
Ségou	3	15,8	16	84,2	43	44,8	53	55,2	356	79,6	91	20,4
Mopti	2	22,2	7	77,8	1	25,0	3	75,0	-	-	-	-
Tombouctou	-	-	-	-	4	57,1	3	42,9	-	-	-	-
Gao	-	-	-	-	0	0,0	0	0,0	-	-	-	-
Kidal	-	-	-	-	1	100,0	0	0,0	-	-	-	-
Taoudénit	-	-	-	-	0	0,0	0	0,0	-	-	-	-
Ménaka	-	-	-	-	0	0,0	0	0,0	-	-	-	-
Bamako	78	58,7	55	41,4	117	56,5	90	43,5	32	55,2	26	44,8
<b>Ensemble Mali</b>	<b>106</b>	<b>54,1</b>	<b>90</b>	<b>45,9</b>	<b>202</b>	<b>52,6</b>	<b>182</b>	<b>47,4</b>	<b>404</b>	<b>74,8</b>	<b>136</b>	<b>25,2</b>

Source : DNPEF\_Rapports annuels\_2019\_2020\_ Données compilées des DRPFEEF

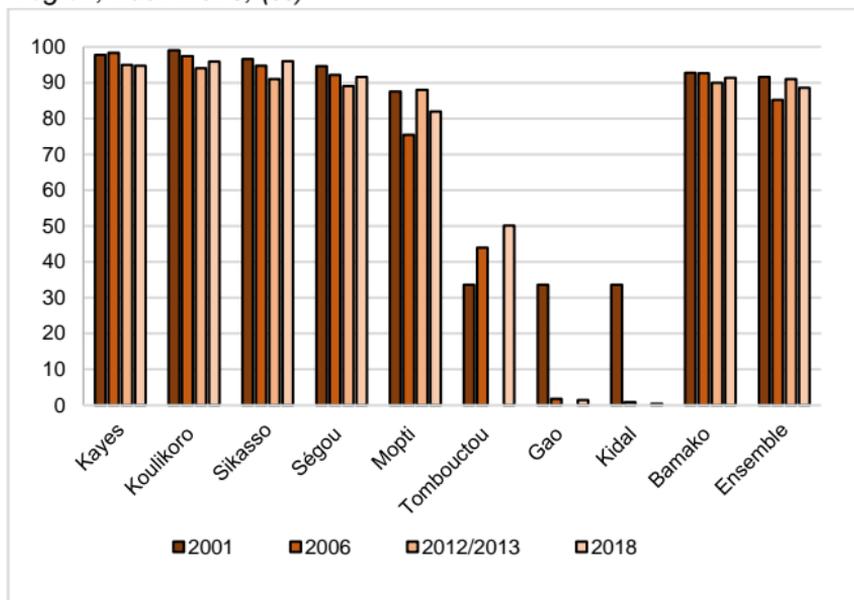
## Excision

Le graphique ci-dessous présente la proportion des femmes et des filles excisées 5 ans ayant précédé les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au Mali de 2001, 2006 ; 2012-2013 et 2018 par région.

Globalement, on note que malgré la pratique de l'excision qui nuit la santé des femmes/filles, elle continue à être pratiquée dans toutes les régions du Mali. Toutefois, on observe une faible proportion des femmes excisées dans les régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) quelle que soit l'année de l'enquête.

Au Mali, on constate que la prévalence de l'excision a baissé entre 2001 et 2018 en passant de 91,6% à 88,6%. Il est à noter que les régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) n'ont pas été enquêtées en 2012-2013. On constate que cette pratique a tendance à ne pas être pratiquée dans les régions de Gao et de Kidal où les prévalences dans ces régions sont très faibles par rapport aux autres régions avec respectivement 1,4% et 0,4% d'excision.

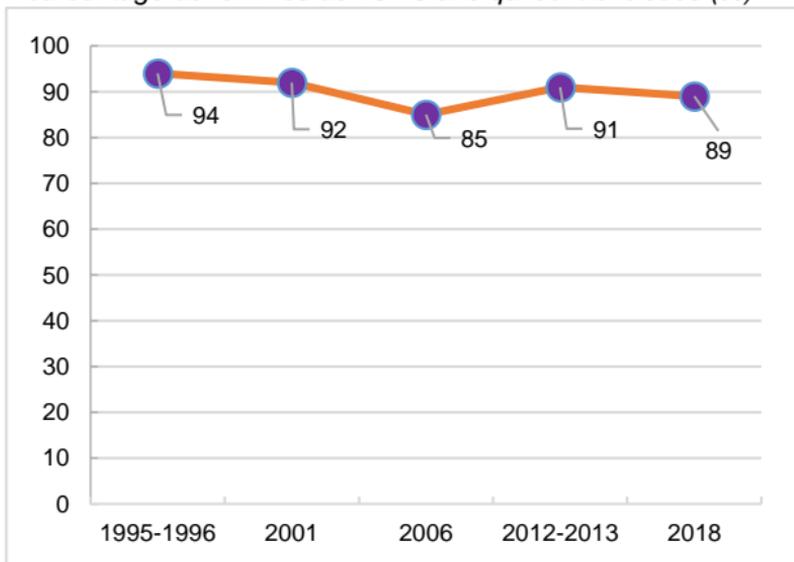
*Evolution de la proportion des femmes/filles excisées au Mali par région, 2001-2018, (%)*



Source : INSTAT, EDSM-2018

L'évolution de la prévalence de l'excision donne une tendance baissière en passant de 94% en 1995-1996 à 89% en 2018. Cette prévalence a connu une évolution en dent de scie d'où elle a baissé entre 1995-1996 et 2006 puis remonté en 2012-2013 pour descendre en 2018.

*Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui sont excisées (%)*



Source : INSTAT, EDSM-2018

# Pouvoir et Influence

## Missions Diplomatique et Consulaire

L'examen des données montre que les femmes sont moins représentées dans les postes des missions diplomatiques que les hommes quelle que soit l'année. Mais on constate que le nombre de femme a augmenté de 2017 à 2020 en passant de 6 à 30 femmes dans les postes diplomatiques même si l'évolution a connu une baisse sans atteindre le plus faible niveau. Mais on constate qu'il n'y a plus de femme au poste de consul général entre 2017 et 2020 où le nombre de poste occupé par les femmes est passé de 2 à 0.

### Evolution des effectifs dans les postes des Missions Diplomatique et Consulaire, 2017-2020, (en nombre)

Poste	2017		2018		2019		2020	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Ambassadeur	4	36	8	34	6	34	5	36
Consul général	2	7	2	7	2	7	0	7
Chef de bureau de coopération	0	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Chef de mission commercial	0	1	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Chef de mission permanente	0	1	0	1	ND	ND	ND	ND
Ministre conseiller	ND	ND	1	7	1	7	3	12
Vice-consul	ND	ND	0	7	0	7	0	8
Conseiller	ND	ND	22	98	22	98	22	98
Ensemble	6	46	33	154	31	153	30	161

Source : CNDIFE, Bulletin femme-enfant, 2017 à 2020

## Postes électifs

L'analyse des données montre que les femmes sont moins représentées dans les sphères sélectives quelles que soient l'année et les postes électifs. Au regard des données, on constate que le nombre des femmes au niveau des postes des députés a augmenté de 2016 à 2020 en passant de 14 à 32 femmes parlementaires. Pour les autres postes électifs, la situation reste stagnante quelle que soit l'année.

### Evolution des effectifs dans les postes électifs, 2016-2020, (en nombre)

Poste	2016		2017		2018		2019		2020	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Présidence de la République	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
Président AN (CNT)	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
Députés	14	133	14	133	14	133	14	133	32*	89*
Conseillers Nationaux	6	69	6	69	6	69	6	69	6	69
Maires	11	631	11	631	11	631	11	631	11	631
Conseillers communaux	2 863	8 317	2 863	8 317	2 863	8 317	2 863	8 317	2 863	8 317
* CNT										

Source : CNDIFE, Bulletin femme-enfant, 2016 à 2020

L'analyse des données du tableau ci-dessous montre que les femmes sont moins nombreuses que les hommes au parlement national quelle que soit l'année. Mais on constate une augmentation de leur nombre en 2020 sans atteindre la parité avec les hommes.

### Proportion de femmes au parlement, 2016-2020, (en % et en nombre)

Année	Femme	%	Homme	%
2016	14	9,5	133	90,5
2017	14	9,5	133	90,5
2018	14	9,5	133	90,5
2019	14	9,5	133	90,5
2020*	32	26,5	89	73,6
* CNT				

Source : CNDIFE, *Bulletin femme-enfant, 2016 à 2020*

## Composition des institutions

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la représentativité des hommes et des femmes dans les institutions de la République du Mali de 2015 à 2020. Les femmes sont moins représentées dans les institutions de la république que les hommes quelle que soit l'année.

Globalement, le nombre de femmes siégeant dans ces institutions a diminué de 75 en 2015 à 36 en 2020. De façon particulière, aucune n'a été nommée à la tête de la Primature de 2015 à 2020.

Au niveau de la haute Cours de Justice, on note la présence d'une seule femme dans cette instance de la République de 2016 à 2020 alors qu'elles étaient au nombre de 2 en 2015.

### Evolution des effectifs des institutions de la République du Mali, 2015-2020, (en nombre).

Poste	2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Présidence de la République	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
Primature	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1
Assemblée Nationale	14	133	14	133	14	133	14	133	14	133	32*	89*
Cour Constitutionnelle	3	9	ND	ND	2	10	2	10	2	10	2	4
Cour Suprême	16	37	3	41	1	40	2	42	2	56	1	49
Hauts cours de justice	2	20	1	17	1	17	1	17	1	17	1	17
Haut conseil des collectivités territoriales	20	106	ND	ND	20	106	19	101	18	99	ND	ND
Conseil Economique Social et Culturel	20	90	ND	ND	9	15	7	19	7	18	ND	ND
<b>Ensemble</b>	<b>75</b>	<b>397</b>	<b>18</b>	<b>193</b>	<b>47</b>	<b>323</b>	<b>45</b>	<b>324</b>	<b>44</b>	<b>335</b>	<b>36</b>	<b>161</b>

\* CNT

Source : CNDIFE, Bulletin femme-enfant, 2015 à 2020

# Gouvernance et Sphère de décision

## Représentativité des femmes aux instances nominatives

Le tableau ci-dessous montre que le taux de nomination des femmes aux postes de responsabilité a augmenté de 2019 à 2020 passant de 16,25% à 18,85%. Il ressort qu'il y a eu plus de nomination des femmes au mois de mai 2019 soit 24,39% et la plus faible a été au mois de février 2019 avec 5,56%. En 2020, plus de femmes ont été nommées aux postes de responsabilité dans l'administration publique au mois de mai et sans nomination aux mois de juin et de juillet 2020.

## Homme/Femme aux postes de responsabilités (nominatif) dans l'administration publique en 2019 et 2020, (en % et en nombre)

Mois	2019				2020			
	H	F	Total	% F	H	F	Total	% F
Janvier	20	3	23	13,04	10	1	11	9,09
Février	34	2	36	5,56	45	13	58	22,41
Mars	105	19	124	15,32	17	5	22	22,73
Avril	22	3	25	12	26	1	27	3,7
Mai	31	10	41	24,39	2	1	3	33,33
Juin	91	12	103	11,65	19	0	19	0
Juillet	150	36	186	19,35	9	0	9	0
Août	31	5	36	13,89	24	3	27	11,11
Septembre	75	20	95	21,05	26	1	27	3,7
Octobre	30	6	36	16,67	73	18	91	19,78
Novembre	32	7	39	17,95	95	32	127	25,2
Décembre	44	6	50	12	149	40	189	21,16
<b>Ensemble Mali</b>	<b>665</b>	<b>129</b>	<b>794</b>	<b>16,25</b>	<b>495</b>	<b>115</b>	<b>610</b>	<b>18,85</b>

Source : CNDIFE Rapport de dépouillement du Journal Officiel du Mali 2019 et 2020

Dans le domaine de la diplomatie, dans l'ensemble on note 17,6% des femmes dans les missions diplomatiques et consulaires en 2018. Elles sont beaucoup plus nombreuses au poste de consul avec 22,2% et 0 au niveau de vice-consul et de délégation permanente.

**Effectif des responsables dans les MDC, Bureau de Coopération et Missions commerciales par sexe en 2018, (en % et en nombre)**

Titre	Homme	Femme	%Femme	Total
Ambassadeur	34	8	19	42
Consul	7	2	22,2	9
Conseiller	98	22	18,3	120
Ministre conseiller	7	1	12,5	8
Vice-consul	7	0	0	7
Délégation Permanente	1	0	0	1
<b>Ensemble Mali</b>	<b>154</b>	<b>33</b>	<b>17,6</b>	<b>187</b>

Source : CPS/SCI\_Annuaire statistique 2018

Le tableau ci-dessous présente la répartition du personnel par sexe selon le statut dans les missions diplomatiques et consulaires en 2019 et 2020.

En plus des fonctionnaires, on retrouve les contractuels dans les missions diplomatiques et consulaires du Mali. On constate que le nombre de femmes dans les missions diplomatiques a diminué d'un point en passant de 68 en 2019 à 67 en 2020.

Au niveau des Délégations permanentes, aucune femme n'a été représentante résidente du Mali dans ces instances internationales en 2019 et en 2020.

**Répartition par sexe et par catégorie du personnel dans les Missions Diplomatiques et Consulaires du Mali en 2019 et 2020 (en nombre)**

ZONE	Eff prévu		Situation des agents par sexe et par statut dans les MDC					
	2019	2020	2019		2020		2019	2020
			H	F	H	F	Contractuels	
Afrique	450	450	110	29	112	33	327	321
Amériques	108	108	21	5	21	6	55	54
Europe	199	199	45	11	43	12	107	99
Asie - Océanie	143	143	29	4	30	4	88	81
Consulats	241	241	34	11	37	12	127	125
Délégation permanente	14	14	3	0	3	0	13	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 155</b>	<b>1 155</b>	<b>243</b>	<b>68</b>	<b>246</b>	<b>67</b>	<b>710</b>	<b>694</b>

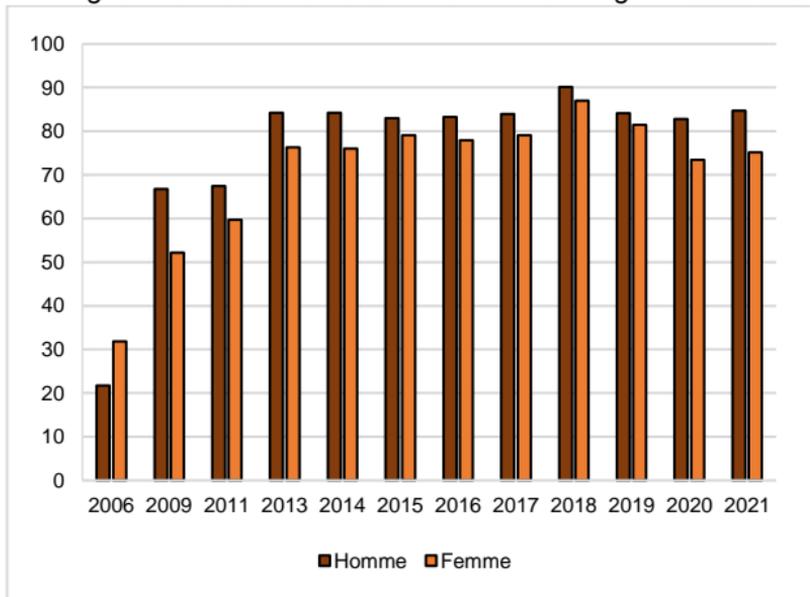
Source : Annuaire Statistique CPS/SCI 2020

## Communication

Le graphique ci-dessous présente la répartition de téléphone mobile selon le sexe du chef de ménage de 2006 à 2021.

En 2006, plus de femmes chef de ménage disposaient le téléphone mobile que les hommes chef de ménage. On constate que la tendance s'est renversée où les hommes chef de ménage sont plus nombreux que les femmes chef de ménage de 2009 à 2021 malgré la baisse du taux de possession de téléphone mobile de 2018 à 2021.

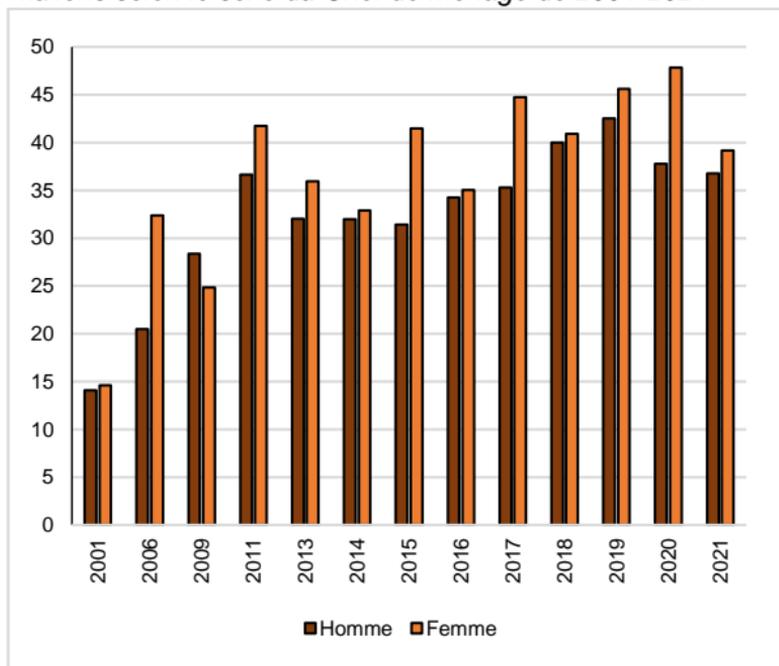
*Evolution de la possession du téléphone mobile (%) par les ménages maliens selon le sexe du Chef de ménage de 2006-2021*



Source : ELIM 2006, EMOP 2009, 2011, 2014, 2015, 2016, 2017, 2019, et 2021

Le graphique ci-dessous montre que les femmes chef de ménage possèdent la télévision plus que les hommes chef de ménage quelle que soit l'année excepté en 2009 où le taux de possession de télévision est plus élevé chez les hommes chef de ménage que celle des femmes chef de ménage.

*Evolution de la possession de télévision (%) par les ménages maliens selon le sexe du Chef de ménage de 2001-2021*



Source : ELIM 2006, EMOP 2009, 2011, 2014, 2015, 2016, 2017, 2019, et 2021.

## Bibliographie

**ANNUAIRE STATISTIQUE** (2020), du secteur industrie, Commerce, artisanat, emploi et promotion de L'investissement Privé,

**ANNUAIRE STATISTIQUE** (2021), la Promotion du Genre dans les Fonctions Nominatives et Electives au Mali,

**Cellule de planification et de statistique de l'éducation** (2018), Suivi des indicateurs du système Educatif de 2013-2014 à 2017 2018,

**Cellule de planification et de statistique de l'éducation** (2021), Suivi des indicateurs du système Educatif de 2016-2017 à 2020 2021,

**CNDIFE (2015)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2014

**CNDIFE (2016)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2015

**CNDIFE (2017)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2016

**CNDIFE (2018)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2018

**CNDIFE (2019)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2019

**CNDIFE (2020)**, La femme et l'enfant en chiffre au Mali, 2020

**CNDIFE (2014)**, la représentation des hommes et des femmes dans les instances nominatives de l'administration Publique

**CNDIFE (2015)**, la représentation des hommes et des femmes dans les instances nominatives de l'administration Publique

**Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique** (2020), Guide technique national du programme élargi de vaccination et de la surveillance des maladies cibles du PEV au Mali,

**EDSM** (1995 à 2006), analyses approfondies sur la Pratique contraceptive et importance des besoins non satisfaits en matière de planification familiale au Mali,

- INSTAT** (2022), Résultats sommaires du RGPH-2022 ;
- INSTAT** (2011), Résultats définitifs du RGPH-2009 : Tome1 : série démographique,
- INSTAT-RGPH** (1976), Résultats définitifs volume 2\_série économique
- INSTAT- RGPH (1998)** - Perspective de la population résidente
- INSTAT-RGPH** (1987) Principaux résultats d'analyse
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Etat et structure de la population
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Natalité et fécondité
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Mortalité
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Scolarisation, instruction et alphabétisation au Mali
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Activité économique de la population
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Situation socio-économique des femmes
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Migration
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Situation socio-économique des personnes âgées et handicapées
- INSTAT-RGPH** (2009), Analyse des résultats définitifs RGPH-2009, Etat matrimonial et Nuptialité

**INSTAT-RGPH (2022)**, Résultats provisoires

**INSTAT (2)17**, Le Mali en chiffres, 2011-2015

**INSTAT-EDS (1995/1996)**, Enquête Démographique et de Santé

**INSTAT-EDS (2001)**, Enquête Démographique et de Santé

**INSTAT-EDS (2006)**, Enquête Démographique et de Santé

**INSTAT-EDS (2012)**, Enquête Démographique et de Santé

**INSTAT-EDS (2018)**, Enquête Démographique et de Santé

**INSTAT-EMOP (2016)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2016)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2016)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2016)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-EMOP (2017)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2017)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2017)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2017)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-EMOP (2018)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2018)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2018)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2018)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-EMOP (2019)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2019)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2019)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2019)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-EMOP (2020)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2020)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2020)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2020)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-EMOP (2021)**, rapport d'analyse premier passage

**INSTAT-EMOP (2021)**, rapport d'analyse deuxième passage

**INSTAT-EMOP (2021)**, rapport d'analyse troisième passage

**INSTAT-EMOP (2021)**, rapport d'analyse passage 1-4

**INSTAT-SMART (2014)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2014

**INSTAT-SMART (2015)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2015

**INSTAT-SMART (2016)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2016

**INSTAT-SMART (2017)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective couplé à l'EMOP, Mali 2017

**INSTAT-SMART (2018)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2018

**INSTAT-SMART (2019)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2019

**INSTAT-SMART (2020)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2020

**INSTAT-SMART (2021)**, Enquête Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective, Mali 2021

**INSTAT-MICS (2016)**, Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2015)

Programme décennal de développement de L'éducation et de la

Formation Professionnelle deuxième génération PRODEC 2  
(2019-2028), Ministère de l'éducation nationale,  
Programme de développement socio Sanitaire PRODESS IV-  
2020-2023 (2021), cellule de planification et de statistique secteur  
Santé développement social et promotion de la Famille,  
**ONEF (2017)**, Enquête National sur l'emploi auprès des ménages  
(ENEM 2016), rapport principal  
**ONEF (2015)**, Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le  
marché du travail, 2014  
**ONEF (2017)**, Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le  
marché du travail, 2016  
**ONEF (2020)**, Rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le  
marché du travail, 2016

# Femmes et Hommes au Mali

## *Faits et chiffres en 2024*

La loi N° 2015-052 adoptée par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2015 marque la volonté du Mali de renforcer la présence des femmes dans les sphères de décision. Dans son article premier, stipule « A l'occasion des nominations dans les Institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publics au Mali, par décret, arrêté ou décision, la proportion de personnes de l'un ou de l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 30 % ».

Les analyses statistiques constituent un outil essentiel pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements visant à assurer l'égalité entre femmes et hommes.

Le présent document « Femmes et Hommes au Mali, *faits et chiffres en 2024* » est la deuxième d'une série de publications qui contient des tableaux et des figures faciles à lire, avec des données récentes sur les femmes et les hommes dans un large domaine de la vie socioéconomique, éducative, l'accès aux soins de santé, violence et crime , gouvernance et sphère de décision, communication, etc.

Les données de ces études proviennent des recensements, des enquêtes nationales, ainsi que des informations administratives.

INSTAT BP 12, Avenue du Mali, Hamdallaye ACI 2000

Tel : +223 20 22 24 55 / 20 22 71 45

CNPE : +223 20 23 54 82

Email : [direction@instat.gov.ml](mailto:direction@instat.gov.ml)

Website : [www.instat-mali.org](http://www.instat-mali.org)

© Copyright 2024, Institut National de la Statistique (INSTAT).